

**GAUSSIN SA**  
**Société anonyme à Conseil d'administration**  
**au capital de 11.105.652,60 Euros**  
**Siège social : 11, Rue du 47<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie**  
**70400 HÉRICOURT**  
**676.250.038 RCS VESOUL**

---

*RAPPORT SUR LES  
COMPTES CONSOLIDÉS ET SOCIAUX  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016*

I. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE GAUSSIN .....	1
II. PARTICIPATIONS CONSOLIDÉES .....	3
III. ACTIVITÉ DU GROUPE.....	4
IV. PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS .....	10
V. FLUX DE TRESORERIE.....	19
VI. SITUATION DU GROUPE ET EVOLUTION PREVISIBLE .....	20
VII. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES.....	21
VIII. CONSEQUENCES SOCIALES DE L'ACTIVITE DU GROUPE.....	23
IX. ACTIVITES DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT.....	23
X. EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRÊTE DES COMPTES ANNUELS.....	24
XI. AUTRES INFORMATIONS .....	25
XII. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX .....	25
XIII. AUTRES INFORMATIONS .....	33
XIV. LISTE DES MANDATAIRES SOCIAUX ET DE LEURS FONCTIONS EXERCEES.....	38
XV. OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS.....	38
XVI. RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES.....	39

**I. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE GAUSSIN**

Bien que le groupe GAUSSIN n'atteigne pas les seuils prévus à l'article R.233-16 du Code de commerce, à savoir :

- total du bilan : 15 millions d'euros,
- montant net du chiffre d'affaires : 30 millions d'euros,
- effectif moyen : 250 salariés,

il établit des comptes consolidés pour répondre aux obligations liées à sa cotation sur Alternext. Le périmètre et les méthodes de consolidation, retenus en fonction des critères d'usage, suivant que les filiales sont soit sous contrôle exclusif, soit sous contrôle conjoint, soit sous influence notable, sont les suivants :

société mère consolidante		critères de consolidation			
		contrôle exclusif			intégration globale
		contrôle conjoint			intégration proportionnelle
		influence notable			mise en équivalence
<b>GAUSSIN SA</b>					
<i>GAUSSIN SA détient</i>	<b>100%</b>	<b>EVENT</b>			intégration globale
		<i>EVENT détient</i>	<b>26,22%</b>	<b>LEADERLEASE</b>	<b>(1)</b> intégration globale
		<i>EVENT détient</i>	<b>49,00%</b>	<b>BATTERIE MOBILE</b>	intégration proportionnelle
<i>GAUSSIN SA détient</i>	<b>28,40%</b>	<b>LEADERLEASE</b>			<b>(1)</b> intégration globale
		<i>LEADERLEASE détient</i>	<b>99,90%</b>	<b>SCI HALL 7</b>	intégration globale
		<i>LEADERLEASE détient</i>	<b>99,90%</b>	<b>SCI HALL 8</b>	intégration globale
		<i>LEADERLEASE détient</i>	<b>99,90%</b>	<b>SCI HALL 9</b>	intégration globale
		<i>LEADERLEASE détient</i>	<b>99,90%</b>	<b>SCI LA CLAICHIERE</b>	intégration globale
		<i>LEADERLEASE détient</i>	<b>99,90%</b>	<b>SCI GDS VERGERS</b>	intégration globale
		<i>SCI HALL 9 détient</i>	<b>0,24%</b>	<b>LEADERLEASE</b>	Intégration globale
<i>GAUSSIN SA détient</i>	<b>100%</b>	<b>DOCK IT PORT EQUIPMENT</b>			intégration globale
		<i>DOCK IT P.E. détient</i>	<b>34,32%</b>	<b>LEADERLEASE</b>	<b>(1)</b> intégration globale
<i>GAUSSIN SA détient</i>	<b>60,00%</b>	<b>PORT AUTOMATION SYSTEMS</b>			Intégration proportionnelle
<i>GAUSSIN SA détient</i>	<b>44,32%</b>	<b>METALLIANCE</b>			mise en équivalence
		<i>METALLIANCE détient</i>	<b>99,99%</b>	<b>TRIANGLE SERVICES INDUSTRIES</b>	mise en équivalence
		<i>METALLIANCE détient</i>	<b>51,00%</b>	<b>SOFIMMOB</b>	mise en équivalence

**(1)** Le capital de la société LEADERLEASE est, au sein du groupe, détenu par les sociétés GAUSSIN, EVENT, DOCK IT PORT EQUIPMENT et les SCI Hall 7 et Hall 9

## II. PARTICIPATIONS CONSOLIDEES

L'activité de chacune des sociétés mentionnée au périmètre de consolidation est rappelée succinctement ci-après :

### ● GAUSSIN SA– *intégration globale*

Société consolidante, entreprise industrielle dont l'activité historique est constituée par la fabrication et la vente de véhicules de manutention de biens lourds et volumineux (automoteurs, remorques industrielles) fabriqués à demande en fonction de cahiers des charges spécifiques à chaque client. Cette activité à la demande est désignée « MTO - Made To Order » dans le présent rapport.

Une autre activité portant sur la fabrication de véhicules de manutention portuaire de containers maritimes désigné sous l'appellation « ATT Automotive Terminal Trailer », après plusieurs années consacrées à la recherche, à la qualification industrielle et à l'industrialisation, est arrivée à son aboutissement.

### ● EVENT– *intégration globale*

Société exclusivement orientée vers la recherche et le développement, fournit à GAUSSIN SA une force d'innovation permanente pour le développement de nouveaux véhicules, la protection du savoir-faire et le dépôt de nombreux brevets. Cette filiale a été prépondérante dans la phase de création et de développement du programme « ATT ».

Au cours du premier semestre 2012, EVENT a pris une participation de 49% dans la société BATTERIE MOBILE, dont l'activité porte sur la recherche et le développement de motorisations électriques ou hybrides, en partenariat avec le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA), pouvant soit compléter, soit substituer l'offre des motorisations thermiques proposée par GAUSSIN sur les véhicules ATT.

### ● LEADERLEASE – *intégration globale*

Société ayant pour objet la détention indirecte d'un parc foncier par ses filiales **SCI Hall 7, SCI Hall 8, SCI Hall 9bis et SCI GrandVergers** et la détention de participation dans des filiales ne possédant plus d'actifs fonciers, à savoir la **SCI La Claichière**,

Les détentions foncières concernent les bâtiments industriels occupés par GAUSSIN SA et EVENT à Héricourt (70400). En 2014, la SCI Grands Vergers a acheté un terrain de 4 hectares à Héricourt situé « aux Guinnottes » sur lequel les travaux d'aménagement ont commencé en 2015 pour y construire un site de démonstration pour les matériels conçus par le groupe GAUSSIN et, à terme, y installer une nouvelle usine d'assemblage des POWER PACK

Elle a pour objectif de proposer à la vente et à la location les produits construits par le Groupe GAUSSIN.

### ● DOCK IT PORT EQUIPMENT– *intégration globale*

Société dénommée **GAUSSIN ASIA** lors de sa constitution, filiale à 100% de GAUSSIN SA, de droit singapourien, créée en mai 2010 comme tête de pont du développement commercial du programme « ATT » en Asie.

### ● METALLIANCE – *mise en équivalence*

Société industrielle établie à Saint-Vallier en Saône et Loire, avec laquelle GAUSSIN a établi une collaboration industrielle dans le domaine de la fabrication d'éléments entrant dans les automoteurs construits par GAUSSIN SA.

Les échanges industriels et commerciaux entre le groupe GAUSSIN et METALLIANCE se font aux conditions d'usage du marché et l'information financière porte exclusivement sur le montant des échanges facturés entre entreprises liées.

## ● BATTERIE MOBILE– *intégration proportionnelle*

Société orientée vers la recherche développement, dont le capital est détenu par deux associés, EVENT, filiale de GAUSSIN SA et MILESTONE FACTORY (société de droit suisse). Les participations respectives au capital fixé à 1.000.000 euros et libéré pour moitié sont de 49% pour EVENT et 51% pour MILESTONE FACTORY.

L'objet social de BATTERIE MOBILE porte sur la recherche-développement, la réalisation et la commercialisation de moteurs électriques, hydrogènes ou hybrides pour véhicules lourds, reposant sur les techniques des batteries ou de la pile à combustible, pouvant ainsi soit compléter, soit substituer l'offre de motorisations thermiques proposée par GAUSSIN sur les véhicules ATT.

Dans le cadre de son activité de R&D, BATTERIE MOBILE a conclu un partenariat avec le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA). A ce titre, BATTERIE MOBILE a intégré des nouvelles compétences afin de pouvoir disposer à terme, du savoir-faire développé par le CEA et ainsi être capable d'industrialiser ces nouveaux produits.

### Signature d'un contrat de licence de brevets et de logiciels

Le Groupe a signé un contrat de licence de brevets et de logiciels incluant la communication de savoir-faire entre la société BATTERIE MOBILE, filiale du groupe, et le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA). Par ce contrat, le CEA concède à BATTERIE MOBILE :

- une licence exclusive portant sur ses connaissances nouvelles (brevets, logiciels, et savoir-faire) développées dans le cadre de l'accord de collaboration conclu entre le CEA et BATTERIE MOBILE depuis 2012,
- une licence non exclusive sur certaines de ses connaissances antérieures et ce, en vue de permettre la fabrication et la vente des POWERPACKS batteries LI-ion, de systèmes hybrides Pile à combustible, du système de gestion associé dit BMS (batterie management systems) et de calculateurs visant à assurer la navigation autonome et l'accostage automatique des véhicules.

Parallèlement, pour assurer la fabrication, la commercialisation et/ou la maintenance de produits intégrant les brevets dont BATTERIE MOBILE est titulaire ou licenciée, et le savoir-faire développé ou obtenu par BATTERIE MOBILE dans le cadre de ses activités, la société GAUSSIN SA a manifesté le souhait de disposer d'une licence portant sur l'ensemble de ces éléments.

La société BATTERIE MOBILE a donc concédé une licence d'utilisation non exclusive à la société GAUSSIN pour lui permettre de fabriquer et de vendre, développer, utiliser, perfectionner, distribuer et faire distribuer dans tous les pays, notamment des produits électriques.

## ● PORT AUTOMATION SYSTEMS SAS (PAS)– *intégration proportionnelle*

Cette société a été créée le 03 avril 2015. Le capital est détenu par deux associés, à hauteur de 60% par GAUSSIN SA et à hauteur de 40% par la société RISE BA. Il s'élève à 1.000.000 euros et est libéré pour moitié.

RISE BA est le leader français de la manutention et du stockage par chariots automatiques. La société PAS développera des solutions afin d'automatiser les véhicules produits par le groupe GAUSSIN.

### III. ACTIVITÉ DU GROUPE

L'activité industrielle du groupe GAUSSIN est segmentée en 4 gammes :

#### 1. L'activité MTO

Le MTO, acronyme anglais de « Made-To-Order » consiste à construire sur demande, en fonction de cahiers des charges spécifiques à chaque client, des remorques et véhicules de manutention de biens lourds et volumineux spécialisés pour les secteurs du transport, de l'énergie, de l'industrie de transformation et de l'environnement.

Le parc installé aujourd'hui est de l'ordre de 50 000 remorques et véhicules, notamment auprès de clients comme Airbus, Alstom, Hyundai, PSA, le CEA, EXXon Mobil, ABB, Areva, Arcelor, Baosteel, St Gobain, Alcan, Arcelor Mittal ou encore GDF-Suez (via Cofely Ineo).

La gamme comprend les produits suivants.

#### **a. Automoteurs**

L'automoteur permet de transporter des outils et matériels longs de 4 m, large de 4 m et haut de 2,2 m.

En ligne avec la stratégie de standardisation et de modularité du Groupe, les automoteurs utilisent des modules de la gamme ATT (cf. infra) afin de réduire les coûts (économie d'échelle), de réduire les délais d'approvisionnement des composants, d'augmenter la robustesse et la fiabilité de l'automoteur et d'optimiser la gestion des pièces détachées et des opérations de maintenance.

#### **b. ACT (Automated Coils Transporter)**

L'ACT est un véhicule dédié à la manutention de bobines : acier, aluminium, carton, papier, jusqu'à 26 tonnes.

Il s'agit d'un véhicule électrique totalement automatisé AGV (Automated Guided Vehicles), co-développé par le Groupe et BA Systemes. Il embarque les logiciels et systèmes complets de guidage physique pour l'automatisation des déplacements.

#### **c. ACM (Autonomous Container Mover)**

L'ACM est un véhicule autonome qui combine trois fonctions pour la manutention des containers en zone industrielle. L'ACM peut évoluer en totale autonomie, sans pilote en extérieur, en intérieur et en milieu encombré, grâce à sa hauteur dimensionnée pour être compatible avec les hauteurs moyennes des entrepôts industriels et son rayon de braquage réduit.

## **2. L'activité PORTUAIRE**

Le Groupe Gaussin a développé sur la période récente une offre de produits, standardisés et modulaires destiné au marché portuaire. La particularité de ces produits est d'offrir aux clients un taux de disponibilité proche de 100%, pour répondre aux impératifs de productivité des opérateurs portuaires et leur permettre de diminuer leurs coûts d'exploitation, notamment grâce à des coûts de maintenance réduits.

Cette offre comprend les véhicules suivants : TT, ATT, ATT Lift, AMTS, AIV et AIV Lift.

#### **a. TT (Terminal Trailer)**

Produits historiques du Groupe, les TT sont des remorques industrielles standards. Ces produits ne constituent pas l'axe de développement stratégique du Groupe.

Le parc installé aujourd'hui est de l'ordre de 15 000 remorques.

#### **b. ATT (Automotive Terminal Trailer)**

Lancé commercialement à partir de 2010, l'ATT est un véhicule portuaire dédié spécifiquement à la manipulation (transport/déchargement) des conteneurs.

Développé par Event et aujourd'hui dans sa version V4, son architecture permet de diminuer le coût d'immobilisation, le coût de gestion des pièces et le coût de revient du véhicule lui-même. Des économies sont

également réalisées sur le coût d'acquisition et le coût de maintenance (consommation de pièces, économie de main d'œuvre, diminution des coûts de stockage).

La flotte d'ATT opérationnelle chez le client APMT Tanger a permis de valider l'efficacité du véhicule, avec un taux de disponibilité de 99,68% (contre 90 % pour les tracteurs de terminaux classiques) grâce au Power Pack (container amovible contenant le moteur et les composants énergétiques – cf. infra).

L'ATT permet également d'effectuer un nombre de mouvements par heure plus élevé que la concurrence, avec une moyenne de 32 conteneurs à l'heure, contre une moyenne de l'ordre de 20 pour des engins concurrents.

D'après les tests menés auprès de l'opérateur portuaire Pelindo, l'ATT permet également une réduction des coûts d'exploitation estimée à 50 %. De plus, sa motorisation innovante permet de réduire l'usure et donc les coûts des pneumatiques en augmentant de près de deux fois leur durée de vie. La manœuvrabilité du véhicule permet également de disposer de plus de grues pour décharger les navires cargos.

L'ATT peut inclure de nombreuses innovations techniques dont certaines sont brevetées (cf. infra), notamment :

- le concept HERO STOP & START, réduisant de 30 à 50% le coût du carburant ;
- le POWER PACK, permettant de concentrer l'énergie nécessaire au véhicule dans un container amovible ;
- le concept QUICK MOVE, permettant de réduire les coûts de maintenance de 60 à 70 % ainsi que l'extraction de Power Pack en moins de 20 minutes.
- l'option « CAMAPPROACH » qui permet d'optimiser le déchargement sous grue ;
- la radio commande « REMOTE DRIVETRONIC » pour l'utilisation de l'ATT sans chauffeur ;
- la fonction « TTC » (talk to crane) pour le positionnement d'une flotte de véhicule sous grues, afin de faciliter le chargement et déchargement des bateaux porte-conteneurs à quai.

### **c. ATT Lift**

La gamme ATT a été complétée par l'ATT Lift.

Le système Lift permet le levage des containers transportés afin de les empiler / déempiler d'une docking station, au moyen d'un système de guidage automatique (cf. infra).

Les ATT Lift permettent ainsi de remplacer, à moindre coût et pour un rendement supérieur, des équipements fixes présents sur les ports, tels que les grues ou cavaliers portuaires, très coûteux à l'achat. L'ATT Lift permet effectivement de décharger un conteneur sans dépendre d'un autre moyen de manutention, évitant ainsi les ruptures de charges.

L'ATT Lift peut être utilisé avec un Power Pack Diesel ou avec des Power Pack full électriques, hybrides ou à hydrogène.

Les tests d'ATT Lift et la simulation de l'automatisation du terminal portuaire de Surabaya à TTL montre un accroissement de la productivité, avec notamment un taux d'utilisation en hausse de 50,6 % à 76 %.

En nombre de mouvements à l'heure pour une grue de quai en mode «Ship To Shore» (STS – déchargement d'un bateau), les performances passent de 22,4 à 30,4 move/h. Au global, d'après le rapport de Bureau Veritas, commandé par l'opérateur portuaire indonésien Pelindo et publié en 2013, un véhicule AIV Lift ou ATT Lift est 2,2 fois moins coûteux en exploitation qu'un cavalier portuaire.

L'ATT Lift offre également un environnement de travail plus sécurisant pour les manutentionnaires et pour les marchandises.

#### **d. AMTS (Automotive Multi Trailer System)**

Lancé commercialement à partir de 2010, l'AMTS est un véhicule portuaire de capacité de 120 tonnes, comprenant un ATT et 2 remorques TT couplées par un système breveté.

Il permet de réduire les coûts d'exploitation des opérateurs portuaires avec notamment 45% à 70 % d'économies de carburant et 70 % de réduction du coût de la maintenance.

Avec un taux de disponibilité proche de 100%, l'AMTS répond aux impératifs de productivité des opérateurs portuaires. La manœuvrabilité du véhicule permet également de disposer de plus de grues pour décharger les navires cargos, réduisant ainsi les temps d'escale.

Il ressort des études de retour sur investissement qu'une économie d'exploitation annuelle de l'ordre de 120 000 \$USD peut être envisagée sur un port comme Dubaï avec l'acquisition d'un seul véhicule AMTS.

#### **e. AIV (Automotive Intelligent Vehicle) et AIV Lift**

Présenté en juin 2013, l'AIV est un véhicule portuaire similaire à l'ATT, mais autoguidé.

Ce produit complète donc la gamme ATT (ATT, AMTS ou TT) et répond aux besoins d'automatisation des opérateurs portuaires. Il est décliné en version avec et sans lift.

Ce véhicule portuaire sans pilote fonctionne avec le système FMS (acronyme anglais de « Fleet Management System ») développé par BA SYSTEMES.

L'AIV intègre une technologie déposée permettant un rayon de braquage très court obtenu grâce aux couronnes à billes de moins de 8 mètres, soit une baisse des trajets de 20 % tout en gagnant 28 mètres de distance entre les bateaux et les grues du terminal portuaire. Cette caractéristique constitue un avantage financier certain pour les aéroports portuaires, compte tenu des contraintes en termes d'optimisation d'espace et d'investissement en infrastructure.

La conception de l'AIV permet des économies d'échelles réalisées grâce à la standardisation. L'AIV est ainsi produit sur le même modèle de conception par modules et de standardisation de la gamme (les 6 sous-ensembles de l'AIV sont les mêmes que ceux de l'ATT).

Son transport en container sous forme de kit réduit également les coûts de logistique.

#### **f. Les Docking Stations**

La docking station est un système fixe de « rails » entre lesquels l'ATT ou l'AIV vient empiler ou retirer des containers grâce au système « lift ».

L'association de la docking station avec l'ATT Lift permet de s'affranchir du cavalier portuaire (Straddle Carrier, en anglais), équipement représentant un investissement initial élevé et onéreux en frais de fonctionnement.

L'ATT Lift équipé d'un système de guidage automatique rentre et sort de la docking station avec précision et permet la prise ou la dépose de containers en toute sécurité, dans un délai court.

Le Groupe a également développé une docking station spécifique adressant le marché des opérateurs portuaires qui utilisent les cavaliers portuaires, dont environ 5 000 unités sont actuellement en fonctionnement. Cette nouvelle version de la DSSC permet au cavalier portuaire d'enjamber à la fois la DSSC et un véhicule de type AIV ou ATT.

#### **g. Power Pack**

Développé dans le cadre du partenariat avec le CEA, le Power Pack est un module amovible comprenant le moteur et la source d'énergie, et interchangeable, conçu pour l'ATT, l'AIV ou l'AMTS. Il est disponible en versions diesel, hybrid, full elec et hydrogen. Ils peuvent être déposés hors du véhicule en moins de 5 minutes

Gaussin concentre notamment son offre sur les Power Pack Full Elec, dont les dernières versions disposent d'un système dit "cocooning", une gaine isolante permettant de maintenir une température idéale à l'intérieure du Power Pack et garantissant un allongement de la durée de vie de la batterie.

Grâce aux Power Pack, le Groupe peut disposer d'une source de revenu semi-récurrente.

En effet, alors que le châssis de l'ATT ou de l'AIV a une durée de vie estimée entre 20 et 30 ans, le Power Pack installé sur le châssis a une durée de vie comprise entre 3 et 5 ans.

Sur la durée de vie du châssis, le client devra remplacer entre 5 et 7 fois le Power Pack pour lesquels le Groupe détient l'exclusivité. Le prix d'un Power Pack se situe entre 50 % du prix du châssis pour le modèle Diesel à 100 % du prix du châssis pour le modèle Full-Electric.

### **3. L'activité Logistique**

#### ***a. Les équipements de manutention logistique – ATM (Automotive Trailer Mover)***

L'ATM est un véhicule totalement électrique dédié à la manutention de semi-remorques de poids lourds sur des plateformes logistiques.

Il permet de remplacer un tracteur routier sur site, afin de libérer celui-ci pour des activités de transport sur longues distances et cible principalement le secteur de l'industrie, de la distribution, de la logistique et des transports

Ce produit a été récompensé en 2014 lors du salon SITL par le prix de l'innovation.

Il permet de réduire de manière significative les coûts de maintenance et d'utilisation et d'optimiser les espaces libres en se logeant dans l'encombrement de la semi-remorque.

L'utilisation de l'ATM peut être étendue à toutes les industries ayant un flux de semi-remorques important intra-sites, aux carrossiers constructeurs, aux ateliers de maintenance (activité portuaire, intermodal, etc...) ou encore aux terminaux intermodaux pour envisager le transbordement de semi-remorques vers le chemin de fer ou le maritime.

En mars 2016, le Groupe a conclu, pour ce produit, un contrat de distribution exclusive avec la Société Blyyd.

#### ***b. Les équipements de manutention aéroportuaires – AAT (Automotive Airport Transporter)***

L'AAT est un véhicule dédié à la manutention de conteneurs cargo dans le domaine aéroportuaire, dérivé de l'ATM, dont il partage la plateforme et les composants de base, d'où un coût de développement modéré.

Conçu pour déplacer des conteneurs de fret, des palettes et des bagages dans le domaine aéroportuaire lors du chargement ou déchargement des avions, l'AAT peut déplacer l'équivalent de 6 conteneurs en même temps pour une charge de 10 tonnes à une vitesse de 20 km / heure. Son autonomie de travail est de 8 heures.

L'AAT peut être décliné en véhicule tout automatique, type AIV.

### **4. L'activité Service**

Gaussin offre différents services comme l'audit, la formation, la maintenance et la location.

Elle peut aussi réaliser des études d'optimisation préalable à la création d'une nouvelle zone de transport logistique.

#### Carnet de commandes

Le Groupe a signé en 2016 pour plus de 2 M€ de commandes, notamment avec un opérateur majeur en Asie, pour la livraison de deux AIV FULL ELEC.



Parallèlement, il a réceptionné le premier POWER PACK FULL ELEC au lithium de série de 164 kWh livré par le CEA, ce qui a permis d'engager la formation du personnel et de constituer la chaîne de montage des POWER PACKS sur son site d'Héricourt. Le Groupe a livré un premier POWER PACK FULL ELEC fin 2016.

#### Lancement de la nouvelle ligne d'assemblage de POWER PACK

Le groupe GAUSSIN a officiellement inauguré le 15/11/16 sa nouvelle ligne d'assemblage de Power Packs. Avec un outil industriel désormais opérationnel, le Groupe est en mesure d'honorer les commandes reçues. Sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2017, 14 Power Packs ont été fabriqués ainsi que les premiers véhicules ATT FULL ELEC.

Handicapé par un retard proche de 3 ans dans la mise au point du programme avec le Commissariat à l'Energie Atomique, le Groupe n'a pas été en mesure de livrer les véhicules électriques commandés par ses clients dans les délais.

#### Lancement de nouveaux véhicules

En mars 2016, le Groupe a lancé l'ACT (Automated Coils Transporter), un véhicule tout électrique dédié à la manutention de bobines. Entièrement automatisé, l'ACT a été co-développé par Gaussin et BA Systèmes.

En octobre 2016, le Groupe a lancé l'AAT (Autonomous Airport Transporter), un véhicule autonome tout électrique dédié à la manutention de conteneurs cargo dans le domaine aéroportuaire.

En novembre 2016, le groupe a lancé la nouvelle version de l'ATM FULL ELEC (Automotive Trailor Mover), un véhicule dessiné pour tracter des semi-remorques de 38 T à 20Km/h, sans nuisance sonore, ni pollution, ni permis de conduire. Les batteries de l'ATM FULL ELEC développent une puissance de 120 à 240 Kw/h permettant une autonomie de 4 à 8 heures.

En décembre 2016, le Groupe a lancé l'ACM (Autonomous Container Mover), un véhicule autonome qui combine trois fonctions pour la manutention des containers en zone industrielle. L'ACM peut évoluer en totale autonomie, sans pilote en extérieur, en intérieur et en milieu encombré grâce à sa hauteur dimensionnée pour être compatible avec les hauteurs moyennes des entrepôts industriels et son rayon de braquage réduit.

#### Signature d'un contrat de licence de brevets et de logiciels :

Le Groupe a signé un contrat de licence de brevets et de logiciels incluant la communication de savoir-faire entre la société BATTERIE MOBILE, filiale du Groupe, et le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA). Par ce contrat, le CEA concède à BATTERIE MOBILE :

- Une licence exclusive portant sur ses connaissances nouvelles (brevets, logiciels, et savoir-faire) développées dans le cadre de l'accord de collaboration conclu entre le CEA et BATTERIE MOBILE depuis 2012,
- Une licence non exclusive sur certaines de ses connaissances antérieures et ce, en vue de permettre la fabrication et la vente des POWER PACKS batteries Li-ion,, de systèmes hybrides Pile à combustible, du système de gestion associé dit BMS (batterie management systems) et de calculateurs visant à assurer la navigation autonome et l'accostage automatique des véhicules.

Parallèlement, pour assurer la fabrication, la commercialisation et/ou la maintenance de produits intégrant les brevets dont BATTERIE MOBILE est titulaire ou licenciée, et le savoir-faire développé ou obtenu par BATTERIE MOBILE dans le cadre de ses activités, la société GAUSSIN SA a manifesté le souhait de disposer d'une licence portant sur l'ensemble de ces éléments.

La société BATTERIE MOBILE a donc concédé une licence d'utilisation non exclusive à la société GAUSSIN pour lui permettre de fabriquer et de vendre, développer, utiliser, perfectionner, distribuer et faire distribuer dans tous les pays, notamment des produits électriques.

#### Démarrage du projet « VASCO »

Le Groupe a démarré, à l'occasion de l'appel à projet de R&D structurant pour la compétitivité (PSPC) et en tant que chef de file d'un consortium, le projet « VASCO » (Véhicule Automatisé Supervisé pour Conteneur) dans le cadre du programme Investissement d'Avenir : il vise à développer une technologie 100% automatisée avec guidage sans infrastructure pour le transfert de conteneurs. Dans le cadre de ce projet, le Groupe s'est vu attribuer par le Commissariat Général à l'investissement, une avance remboursable de 5,5 M€ d'euros et une subvention de 0,3 M€. Les autres participants au consortium sont BA SYSTEMES qui s'est vu attribuer 2,1 M€, l'Ecole Centrale de Nantes (0,3 M€) et l'Université de Lille 1 (0,6 M€), soit une enveloppe globale de 8,8 M€ pour le projet.

#### Emission d'un emprunt obligataire :

Le 13/07/16, le Groupe a signé un contrat avec Atlas Alpha Yield Fund et Atlas Capital Markets pour deux émissions réservées, à parts égales, d'un montant total de 10 millions d'euros pour 10.000 obligations convertibles en actions auxquelles sont attachées 5.000.000 bons de souscription d'actions immédiatement détachables.

#### Point sur la joint-venture et la licence signée avec PT TERMINAL TELUK LAMONG - PELINDO

La société GAUSSIN avait conclu en 2014, une licence avec la société PT TERMINAL TELUK LAMONG - PELINDO pour lui conférer le droit de vendre des véhicules ATT Gaussin sur le territoire Indonésien. Etant donné la restructuration dans laquelle le groupe TELUK LAMONG est engagé et la mutation des principaux interlocuteurs du Groupe, il est devenu impossible de créer la joint-venture. De fait, il a été décidé d'annuler la licence comptabilisée au 31/12/15 en créance client et en produit constaté d'avance pour 10 M€ par l'établissement d'un avoir.

L'opérateur Pelindo étant un acteur très important sur le marché indonésien, le Groupe espère des commandes très importantes dans le futur (potentiel de commandes d'environ 123 M€ selon le bureau Véritas).

## **IV. PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS**

### **Méthode de présentation des comptes consolidés**

Les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2016 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Conformément aux dispositions du règlement 99-02, l'information comparative est donnée au titre du bilan et du compte de résultat consolidé aux 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015.

## Compte de résultat consolidé

→ produits d'exploitation

Au 31 décembre 2016, les produits d'exploitation consolidés, constitués du chiffre d'affaires et des autres produits d'exploitation, se sont élevés à 10.308 K€ contre 11.435 K€ au 31 décembre 2015.

Données en K€	31/12/2016	31/12/2015
CHIFFRE D'AFFAIRES	6 037	6 504
Autres produits d'exploitation	4 271	4 930
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>10 308</b>	<b>11 435</b>
Achats consommés, autres achats et charges externes	(12 162)	(16 112)
Impôts et taxes	(287)	(179)
Charges de personnel	(5 986)	(4 863)
Autres charges d'exploitation	(475)	(173)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(4 615)	(1 318)
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(23 525)</b>	<b>(22 645)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(13 218)</b>	<b>(11 211)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(1 080)</b>	<b>(626)</b>
Opérations en commun		
<b>RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>(14 298)</b>	<b>(11 837)</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(962)</b>	<b>1 764</b>
Impôt sur les résultats	(4 083)	()
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>(19 342)</b>	<b>(10 073)</b>
Quote-part dans les résultats sociétés mises en équivalence	472	(46)
Dotations aux amortissements / Reprises des écarts d'acquisition	(202)	(195)
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>(19 072)</b>	<b>(10 314)</b>
Intérêts minoritaires	(168)	(55)
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>(18 905)</b>	<b>(10 260)</b>
Résultat net de base par action (en euros)	-0,62	-0,53
Résultat net dilué par action (en euros)	-0,62	-0,53

## 1. Le chiffre d'affaires

En K€	31/12/2016	31/12/2015
Chiffres d'affaires Portuaire	3 777	5 507
Chiffres d'affaires MTO	2 260	998
<b>TOTAUX</b>	<b>6 037</b>	<b>6 504</b>

Le chiffre d'affaires MTO est constitué par la vente de 4 automoteurs ainsi que de 6 remorques.

Le chiffre d'affaires portuaire est constitué par la vente de 6 Terminal Trailers, de Docking station et de 1 Power-Pack.

## 2. Les autres produits d'exploitation

En K€	31/12/2016	31/12/2015
Production stockée (1)	1 162	294
Production immobilisée (2)	1 949	2 427
Reprises de provision et transferts de charges (3)	458	562
Autres produits d'exploitation (4)	199	1 281
Crédit Impôt recherche (5)	503	366
<b>TOTAUX</b>	<b>4 271</b>	<b>4 930</b>

(1) La production stockée dans l'exercice correspond principalement à la production de 2 automoteurs, de 2 POWER PACK FULL ELEC et de 1 ATM

(2) Le groupe fabrique des prototypes afin de valider la réalisation industrielle des nouveaux produits développés dans le cadre du programme de R&D :

- Développement de l'A.I.V.
- Développement de l'A.T.T. LIFT
- Développement des POWER PACKS
- Développement des DOCKING STATION

(3) Reprises de provisions à hauteur de 242 K€ et des transferts de charges pour 216 K€

(4) Les autres produits correspondent au montant refacturé par GAUSSIN SA et EVENT pour des travaux réalisés pour le compte de BATTERIE MOBILE et à la location du terrain de la SCI Grands vergers à BATTERIE MOBILE.

(5) Le Crédit Impôt Recherche concerne les sociétés GAUSSIN, EVENT et BATTERIE MOBILE.

### → activité produite

L'activité produite est constituée par la somme du chiffre d'affaires réalisé soit 6.037 K€, de la production stockée, soit + 1 162 K€ et de la production immobilisée, soit 1 949 K€. L'activité produite en 2016 s'élève donc à 9.149 K€.

### → charges d'exploitation - coûts de production

Les coûts de production sont représentés par les achats consommés entrant dans la production industrielle. Ce sont les achats de marchandises, de matières premières, pièces primaires, et les variations de stocks de pièces détachées. Ils s'élèvent à 3.397 K€. Les amortissements relatifs aux investissements de production ainsi que les coûts de commercialisation ne sont pas retenus.

→ **marge opérationnelle**

La marge opérationnelle est constituée par la différence entre l'activité produite et les coûts liés à la fabrication.

La marge opérationnelle s'élève à 5.752 K€ (9.149 K€ - 3.397 K€), et représente 63% de l'activité produite.

→ **autres achats et charges externes**

Les achats et charges externes ont diminué, à période comparable, en passant de 8 765 K€ à 10.458 K€.

<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>Ecart</b>
Achats d'études et autres charges	2 657	2 429	228
Achats non stockés	181	277	-96
<b>Sous-total Autres achats</b>	<b>2 838</b>	<b>2 706</b>	<b>132</b>
Sous-traitance	30	134	-104
Locations	1444	900	544
Entretien et réparations	113	133	-20
Prime d'assurance	204	114	90
Etudes et documentations			0
Personnel extérieur	133	584	-451
Honoraires et commissions	2132	3442	-1 310
Publicité	519	607	-88
Transport sur achats	195	340	-145
Déplacements, missions et réceptions	803	928	-125
Frais postaux et Télécommunication	121	149	-28
services bancaires	189	172	17
Autres charges	44	248	-204
<b>Sous-total Charges externes</b>	<b>5 927</b>	<b>7 752</b>	<b>-1 825</b>
<b>Totaux</b>	<b>8 765</b>	<b>10 458</b>	<b>-1 693</b>

En 2015, la société a engagé une réduction de ses charges de structures. Sur 2016, la réduction des charges externes a permis une économie de 1 825 K€.

→ **Charges de personnel**

Les charges de personnel se sont élevées à 5 986 € en 2016 contre 4.863 K€ pour 2015.

La société a embauché des nouvelles compétences pour assurer la production des POWERPACK FULL ELEC.

→ **dotation aux amortissements**

Les dotations aux amortissements sur les immobilisations incorporelles et corporelles s'élèvent à 2 015 K€, contre 756 K€ au 31 décembre 2015. Cette variation s'explique par l'acquisition de nouveaux investissements et par l'amortissement des prototypes qui étaient en cours de production en 2015 et qui ont été amorti à compter de 2016. Les dotations sur les charges d'emprunt à répartir sur 7 ans s'élèvent à 174 K€.

→ **dotation aux provisions d'exploitation sur actif circulant**

Les dotations aux provisions d'exploitation s'élèvent à 638 K€ et concernent la constatation d'une dépréciation des stocks à hauteur de 443 K€ et la dépréciation des créances clients à hauteur de 195 K€.

→ **dotation aux provisions d'exploitation pour risques et charges**

Les dotations aux provisions pour risques et charges s'élèvent à 1 686 K€ au 31 décembre 2016 et concernent une perte à terminaison sur une commande en cours de production à hauteur de 1 356 K€, des provisions pour couvrir des risques salariaux pour 207 K€ et pour couvrir des risques commerciaux pour 195 K€.

→ **résultat financier**

Le résultat financier est déficitaire de – 1 080 K€. Il se compose essentiellement d'intérêts financiers sur les emprunts (- 1.121 K€) et de pertes de change nettes (-55K€), compensés par des revenus sur prêt (+ 20 K€) et des revenus sur des créances rattachées à des participations (+ 76 K€).

→ **résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel est négatif de - 962 K€ et correspond à:

- des cessions d'immobilisation pour – 164 K€
- Des dotations de provisions nettes pour - 395 K€
- Des pertes sur des opérations de gestion pour - 402 K€,
- Une moins-value de consolidation pour 32 K€.

→ **résultat net des entreprises intégrées**

Au 31 décembre 2016, les impôts différés ont été activés en résultat à hauteur de 4 083 K€.

Après intégration des résultats financiers et exceptionnels, il en découle un résultat net des entreprises intégrées de -19 342 K€ au 31 décembre 2016 (contre – 10.073 K€ au 31 décembre 2015).

Après constatation des résultats des sociétés mise en équivalence et des dotations sur les écarts d'acquisition, le résultat net de l'ensemble consolidé ressort à – 19.072 K€ (contre 10.314 K€ au 31 décembre 2015).

Le résultat net part du groupe est déficitaire à hauteur de – 18.905 K€, contre un résultat déficitaire de – 10.260 K€ au 31 décembre 2015.

<b>Bilan consolidé</b>		
Données en K€	31/12/2016	31/12/2015
<b>ACTIF</b>		
Ecarts d'acquisition	3 013	3 215
Immobilisations incorporelles	2 849	1 532
Immobilisations corporelles	12 429	11 091
Immobilisations financières	519	561
Titres mis en équivalence	3 781	3 309
<b>Actif immobilisé</b>	<b>22 591</b>	<b>19 708</b>
Stocks et encours	6 174	5 551
Clients et comptes rattachés	3 697	18 724
Autres créances et comptes de régularisation	10 172	6 438
Actifs d'impôts différés	()	4 083
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	1 940	1 559
<b>Actif circulant</b>	<b>21 983</b>	<b>36 354</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>44 574</b>	<b>56 062</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital émis	9 051	21 939
Primes d'émission	34 191	37 641
Autres réserves	(17 592)	(37 099)
Résultat de l'exercice	(18 905)	(10 260)
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	<b>6 745</b>	<b>12 222</b>
<b>Interêts minoritaires</b>	<b>263</b>	<b>434</b>
<b>Autres fonds propres</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>3 865</b>	<b>1 861</b>
Emprunts et dettes financières	17 506	16 137
Fournisseurs et comptes rattachés	3 993	5 301
Autres dettes et comptes de régularisation	12 203	20 107
<b>Dettes</b>	<b>33 701</b>	<b>41 545</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>44 574</b>	<b>56 062</b>

→ **actif immobilisé**

Les dotations pour dépréciation des écarts d'acquisition nettes des reprises s'élèvent 202 K€.

La valeur brute des immobilisations incorporelles a augmenté de 1 6671 K€, dont l'acquisition d'un droit d'entrée par GAUSSIN à BATTERIE MOBILE à hauteur de 1 029 K€.

Les immobilisations corporelles brutes de 16.807 K€ intègrent des immobilisations corporelles en cours pour 557 K€ qui correspondent à des frais interne de recherche et développement liés au développement de divers prototypes d'ATT, de POWER PACK et de Docking station. Les immobilisations corporelles intègrent aussi les terrains pour 2.980 K€, Les autres immobilisations s'élèvent à 13.270 K€.

Les immobilisations financières d'un montant brutes de 524 K€ comprennent un prêt accordé à la société CES pour 400 K€. Gaussin SA a signé en 2015, un accord de distribution des produits GAUSSIN sur le territoire Allemand avec la société Containerhandling Equipment Solutions (CES) GmbH et lui a octroyé un prêt de 400 K€ au taux de 5% afin de l'aider à financer la mise en place de cet accord.

**Actif circulant – stocks et travaux en-cours**

Les stocks de matières premières intègrent notamment des batteries pour 869 K€ afin d'assurer la fabrication des futurs POWER-PACKS FULL ELEC.

Les stocks et travaux en cours nets s'élèvent à 6.174 K€ contre 5.551 K€ au 31 décembre 2015.

Le stock d'en-cours comprend des POWERPACK FULL ELEC en cours de production.

Au 31/12/16, les stocks de produits finis d'une valeur de 2.366 K€ correspondent à des produits destinés à l'activité portuaire à hauteur de 1 284 K€, et à des produits destinés à l'activité MTO à hauteur de 1.082 K€.

→ **actif circulant – créances clients**

La valeur brute du poste « Clients et comptes rattachés » est de 4.192 K€ (19.163 K€ au 31/12/2015). Ce poste est déprécié à hauteur de 495 K€ (439 K€ au 31/12/2015). 319 KE de créances clients ont une échéance à plus d'un an.

Le projet de joint-venture entre la société GAUSSIN et PT TERMINAL TELUK LAMONG - PELINDO ayant été abandonné (voir note 1.2. Faits majeurs de l'exercice), il a été décidé d'annuler la licence comptabilisée au 31/12/15 en créance client et en produit constaté d'avance pour 10 M€ par l'établissement d'un avoir.

→ **autres créances et comptes de régularisation**

Ce poste s'élève à 10.172 K€ au 31 décembre 2016.

Le poste créances fiscales et sociales comprend principalement de la TVA déductible et des crédits d'impôt recherche.

Le poste autres créances d'un montant de 5 415 K€ correspond à la quote-part du groupe sur la créance de Batterie Mobile envers Millestone Factory, et à la quote-part des créances du groupe envers Batterie Mobile et Port Automation Systems, ces deux sociétés étant consolidées par intégration proportionnelle.

Les charges à répartir d'un montant de 804 K€ correspondent à des frais d'émission d'emprunt rattachés à un emprunt in fine d'un montant de 13M€ sur 7 ans, octroyé par AGATE ASSETS SA via la COMMERZBANK.

→ **actif circulant – impôt différé**

Les résultats ayant été déficitaires au cours des deux derniers exercices, le Groupe a décidé de ne pas maintenir ses impôts différés actifs et a ainsi comptabilisé une charge d'impôt de 4.083 K€ au 31 décembre 2016.

→ **actif circulant – disponibilités**

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement s'élèvent à 1.940K€ (dont 42 K€ de V.M.P.) contre 1.559 K€ au 31 décembre 2015 (dont 0 K€ de comptes à terme).



#### → Passif – Capitaux propres

Le montant cumulé des capitaux propres (part du groupe) s'élève à 6.540K€ au 31 décembre 2016 par rapport à 12.222 K€ au 31 décembre 2015. Cette variation traduit d'une part la perte de l'exercice d'un montant de - 19.110 K€ et les augmentations de capital de l'exercice ainsi que l'émission des BSAR pour un montant total de 11.959 K€ net de frais qui se décompose de la façon suivante :

a.	Accroissement du nombre de titres :	23.317.021 actions
b.	Accroissement de la valeur nominale :	4.663 K€
c.	Accroissement de la prime d'émission :	9 900 K€
d.	Imputation des frais d'AK sur la prime d'émission :	- 1.111 K€

Les titres en autocontrôle au 31 décembre 2014, qui venaient en déduction des capitaux propres pour un montant de 2.639 K€ comprenaient, outre la valeur des titres détenus dans le cadre du contrat de liquidité, soit 39 K€, un montant de 2.600 K€, correspondant aux versements effectués, au 31 décembre 2014, par GAUSSIN SA à la société D.I.I. consécutivement à la sentence arbitrale et à la transaction conclues au cours du premier semestre 2013 entre les deux partenaires de GAUSSIN MIDDLE EAST. Cette somme correspondait au rachat par GAUSSIN SA de l'intégralité de ses propres actions (260.000 titres pour une valeur de 2.600.000 euros) auprès de D.I.I. Ces titres ayant été vendus au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015, cette vente impacte positivement les capitaux propres à hauteur de 780 K€.

#### → Passif – Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2016 à 3.865K€ contre 1.861 au 31 décembre 2015. Ces provisions comprennent des provisions pour risques pour 1.379 K€, des provisions pour risques fiscaux pour 945 K€, des provisions pour pertes sur contrat en cours pour un montant de 1.425 K€ et des provisions pour retraite à hauteur de 116 K€.

#### → Passif – Emprunts et dettes assimilés

Les emprunts et dettes financières, soit 17.506 K€, sont constitués par :

- Les emprunts contractés par les SCI qui ont pour vocation de financer les actifs immobiliers du groupe. Ils sont résumés comme suit :
  - Valeur d'origine cumulée : 2.973K€
  - Durées : de 121 à 144 mois
  - Taux fixe : de 4,70% à 5,50%
  - Garantie hypothécaires
- Un emprunt de 13M€ (+ 700 K€ d'intérêt courus) contracté par la société GAUSSIN le 30/04/14. Cet emprunt a été octroyé par AGATE ASSETS SA via la COMMERZBANK et doit être remboursé dans sept ans. Le financement porte intérêts dus annuellement le 30 avril à 8% jusqu'en 2020 et à 9% par suite. Il peut être remboursé de façon anticipée sans pénalité dès le 30/04/18
- Une aide remboursable de 921 K€ accordées par la BPI
- L'avance remboursable de 315 K€ perçue de la BPI dans le cadre du projet VASCO vise à développer des véhicules autonomes sans infrastructure au sol.

#### → Passif – Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 3.993K€ au 31 décembre 2016 contre 5.301 K€ au 31 décembre 2015. Cette variation à court terme suit le cycle desancements d'approvisionnements, compte de tenu des livraisons à honorer en 2016.

#### → Passif – autres dettes et comptes de régularisation

Ce poste s'élève à 12.203 K€ au 31 décembre 2016 par rapport à 20.107 K€ au 31 décembre 2015. Ce poste comprend notamment :

- des avances et acomptes reçues sur commandes pour 5.914 K€,

- des dettes fiscales et sociales pour 2.333 K€,
- des dettes sur immobilisations pour 2.947 K€,
- des autres dettes pour 117 K€ dont 98 K€ correspondant aux jetons de présence.
- Des produits constatés d'avance pour 891 K€.

## V. FLUX DE TRESORERIE

Données en K€	31/12/2016	31/12/2015
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>(19 342)</b>	<b>(10 073)</b>
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions	4 096	1 220
Variation des impôts différés	4 083	
Plus ou moins values de cession	164	(224)
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>(10 999)</b>	<b>(9 077)</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>(1 333)</b>	<b>1 138</b>
<i>Comprend les variations suivantes :</i>		
- Stocks	(624)	(2 199)
- Créances clients	15 027	(255)
- Fournisseurs	(1 309)	(1 225)
- Autres créances / autres dettes	(14 428)	4 817
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>(12 333)</b>	<b>(7 939)</b>
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(1 714)	(206)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 344)	(4 610)
Variation des dettes sur immobilisations	2 663	(1 551)
Emission de prêts	(20)	
Variation des immobilisations financières	62	667
Cession d'immobilisations	178	80
Incidence des variations de périmètre	(35)	(1 234)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(2 210)</b>	<b>(6 854)</b>
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	13 453	11 959
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	127	175
Variation de titres en auto-contrôle	(4)	807
Passage en capitaux propres des boni/mali sur actions propres	(20)	(26)
Emissions d'emprunts bancaires	950	951
Remboursements d'emprunts bancaires	(585)	(339)
Variation des autres dettes financières	1 013	(26)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>14 933</b>	<b>13 501</b>
<b>Variations de trésorerie</b>	<b>391</b>	<b>(1 292)</b>
Trésorerie d'ouverture	1 549	2 841
Trésorerie de clôture	1 939	1 549

→ **Flux de trésorerie générés par l'activité**

Les flux de trésorerie générés par l'activité, comparés entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015 sont consommateurs de trésorerie pour 12.333 K€ (dont 1.333 K€ générés par le BFR).

→ **Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement**

Les flux de trésorerie liés aux investissements, comparés entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015 consomment 2.210 K€ de trésorerie.

Les investissements ont porté sur l'activation de frais de R&D et de prototypes issus du programme de motorisations électriques ou hybrides développé par BATTERIE MOBILE en partenariat avec le CEA et sur l'acquisition d'un droit d'entrée concédé par BATTERIE MOBILE à GAUSSIN pour la production et la commercialisation des technologies développées par BATTERIE MOBILE et par le CEA.

→ **Flux de trésorerie liés aux opérations de financement**

Les flux de trésorerie liés aux opérations de financement ont apportés 14.933 K€.

Les augmentations de capital réalisées en 2016 ont générées un apport de trésorerie de 13.453 K€ (dont 7.050 K€ par l'emprunt obligataire converti en actions). L'emprunt obligataire a apporté 950 K€. Les autres dettes financières ont apportées 1.013 K€.

Le remboursement des emprunts a généré une sortie de trésorerie de 585 K€.

## VI. SITUATION DU GROUPE ET EVOLUTION PREVISIBLE

Le groupe dispose au 31 décembre 2016 d'un carnet de commandes fermes hors licence de 84.681 K€.

CARNET DE COMMANDES	Au 31 décembre 2016		Au 30 juin 2016		Au 31 Décembre 2015	
	K€	%	K€	%	K€	%
<b>carnet de commandes consolidé</b>	<b>84 681</b>	<b>100,00%</b>	<b>118 652</b>	<b>100,00%</b>	<b>122 149</b>	<b>100,00%</b>
Dont carnet de commandes MTO Vente	1 698	2,01%	1 478	1,25%	3 099	2,54%
dont carnet commandes MTO Location	0	0,00%	1 499	1,26%	1 499	1,23%
<b>Carnet de commandes MTO</b>	<b>1 698</b>	<b>2,01%</b>	<b>2 977</b>	<b>2,51%</b>	<b>4 598</b>	<b>3,76%</b>
Dont carnet de commandes PORTUAIRE (gamme ATT) Vente	48 435	57,20%	63 562	53,57%	65 438	53,57%
dont carnet commandes PORTUAIRE (gamme ATT) location	34 548	40,80%	42 113	35,49%	42 113	34,48%
Dont licence		0,00%	10 000	8,43%	10 000	8,19%
<b>Carnet de commandes PORTUAIRE</b>	<b>82 983</b>	<b>97,99%</b>	<b>115 676</b>	<b>97,49%</b>	<b>117 551</b>	<b>96,24%</b>
Carnet de commandes France	1 698	2,01%	1 469	1,25%	2 496	2,04%
Carnet de commandes Export	82 983	97,99%	117 183	98,75%	119 654	97,96%

## VII. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

### 1. Risques et incertitudes auxquels sont confrontées les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation

Au sein du groupe, seule la société GAUSSIN SA développe à ce jour une activité industrielle et commerciale externe au groupe. Du fait de la dépendance des sociétés incluses dans ce périmètre de consolidation, la description des risques et incertitudes portera principalement sur GAUSSIN SA. Toutefois, il est fait préalablement un rappel succinct des risques et incertitudes attachés aux sociétés filiales.

A la date d'établissement du présent rapport, il n'est pas identifié de risques ou incertitudes concernant la société METALLIANCE et ses filiales, intégrées suivant la méthode de la mise en équivalence. La gestion de cette société est indépendante du groupe GAUSSIN et il n'existe aucun engagement qui pourrait entraîner le groupe GAUSSIN dans des obligations ou risques d'ordre financier ou d'ordre technique.

De même, il n'est pas identifié de risques et incertitudes relatifs aux valorisations des actifs immobiliers détenus par les SCI HALL 7, HALL 8 et HALL 9bis, filiales de LEADERLEASE.

### 2. Risque de liquidité et critères de continuité d'exploitation

Dans les comptes consolidés de l'exercice clos le 31/12/15, nous indiquons que, sur la base d'une situation de trésorerie du groupe à fin décembre 2015 de 1,5 M€, sans recours au financement externe, le principe comptable retenu pour l'établissement des comptes au 31/12/15, basé sur la continuité d'exploitation, pourrait s'avérer inapproprié.

L'activité a été consommatrice de trésorerie à hauteur de 12,3 M€, et les opérations d'investissements à hauteur de 2,2 M€.

Ces besoins de trésorerie ont été financés par le recours à des financements externes, notamment :

- une augmentation de capital de 7,5 M€ en mars 2016,
- un emprunt obligataire sous forme d'OCABSA d'une valeur total de 10 M€, dont 8 M€ encaissés sur l'exercice 2016.

Compte tenu des remboursements d'emprunts et des frais financiers, la trésorerie du Groupe s'élève à 1,9 M€ au 31/12/16.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2017, le Groupe a obtenu de nouveaux financements :

- En janvier 2017, encaissement de 2 M€, correspondant à la dernière tranche de l'emprunt obligataire convertible de 10 M€ ;
- En mars 2017, encaissement de 2.3 M€, correspondant au 2<sup>ème</sup> versement de l'aide accordé par le Commissariat Général à l'investissement dans le cadre du projet VASCO.

Au cours de l'année 2017, le groupe devra nécessairement faire appel à de nouveaux financements externes afin de poursuivre les investissements nécessaires à la finalisation des technologies en cours de développement et de pouvoir honorer son carnet de commandes.

Les comptes du Groupe sont ainsi présentés selon le principe de la continuité d'exploitation. Dans l'éventualité où de nouveaux financements externes ne seraient pas réalisés avant fin 2017, le principe comptable retenu pour l'établissement des comptes, basé sur la continuité d'exploitation, pourrait s'avérer inapproprié.

### 3. Risques fiscaux

#### Sur les sociétés EVENT et GAUSSIN :

Les sociétés GAUSSIN SA et EVENT, intégrées fiscalement, ont fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2009, 2010 et 2011. La proposition de rectification a été reçue le 14 mai 2013. Suite à ce contrôle, la société a constaté une provision de 149 K€ et a déposé une requête introductive d'instance devant le tribunal Administratif de Besançon le 16 avril 2014 pour contester les redressements. (cf X : Evènements post clôture)

La société EVENT a fait l'objet d'un nouveau contrôle fiscal en 2014 portant sur l'année 2012. La proposition de rectification a été reçue le 24 octobre 2014.

Les rectifications proposées portent essentiellement sur la remise en cause partielle du déficit reportable et sur le crédit d'impôt recherche 2012 qui a été à l'époque restituée à la société.

Cette remise en cause conduit à un rappel d'impôt de 1.187 k€ dont 108 k€ de pénalités.

L'administration fiscale rejette les dotations aux amortissements exceptionnelles constatées en 2012, les amortissements des brevets ainsi qu'une partie des dépenses de personnel.

La société a contesté les principales rectifications apportées au CIR. Suite au recours hiérarchique qui s'est tenu le 13 avril 2015 et à la rencontre avec l'interlocuteur inter régional, l'administration fiscale a réduit le montant du redressement. Elle a adressé un avis de recouvrement le 15 février 2016 de 1.055 k€.

La société a déposé des déclarations rectificatives (acceptées par l'administration fiscale) pour les CIR 2013 et CIR 2014 afin de récupérer les dotations exceptionnelles rejetées sur le CIR 2012. En conséquence, la société a repris au 31/12/16, la provision liée au redressement du contrôle 2012 (380 K€).

#### Sur la société BATTERIE MOBILE

Au cours de l'année 2014, la société BATTERIE MOBILE a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur la période du 12 avril 2012 au 31 décembre 2013.

Le redressement vise le CIR et porte sur une somme de 1.447 k€ majorées des pénalités de 1.157 k€. La société a constaté en 2015 une provision de 2.281 k€ afin de couvrir les risques fiscaux. Elle entend néanmoins contester ces rectifications.

#### Sur la société LEADERLEASE

La société LEADERLEASE a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur la période du 01/01/13 au 30/06/16. Les rectifications proposées portent sur le calcul du prorata de TVA, compte tenu du faible rapport entre le chiffre d'affaires comptabilisé et les produits financiers. La société a constaté une provision de 16 K€ au 31/12/16.

### 4. Risques sur les litiges

La société GAUSSIN a reçu le 07 /10/16 une assignation devant le tribunal de commerce suite à la requête d'un client qui reproche à la société GAUSSIN le non fonctionnement des véhicules livrés en 2015. Auparavant, la société GAUSSIN a assigné, le 11/07/16, en référé ce même client afin d'obtenir le règlement de sa facture de 176 K€. La procédure judiciaire est en cours dans laquelle la société conteste l'intégralité des faits qui lui sont reprochés par le client. Néanmoins, la société a déprécié à 100% la créance sur ce client et a constaté une provision pour risque exceptionnel.

### 5. Risque de change et risque de taux

#### Risque de change :

Le risque de change est fondé sur les ventes majoritairement facturées en USD depuis la commercialisation du programme ATT, avec pour corollaire des approvisionnements majoritairement facturés en euros.

Les créances et dettes en devises sont converties chaque mois au taux du mois M-1 publié au Journal Officiel dans leurs devises respectives. Ces devises sont réévaluées à chaque arrêté au cours de clôture.

Risque de taux :

Les lignes en place ne comportent pas de partie variable.

6. Risques sur les instruments financiers et produits dérivés

La société ne dispose pas de produit financier à risque.

7. Risques liés à la sous-traitance

A la date du présent rapport, le groupe GAUSSIN n'est pas confronté à une véritable dépendance vis-à-vis de l'un de ses fournisseurs ou sous-traitants. Le groupe se fixe comme ligne directrice de toujours avoir au minimum trois sources d'approvisionnement pour chacun de ses composants et /ou matières premières pour éviter tout risque de dépendance.

8. Risques technologiques

Avec la capitalisation et l'exploitation d'un savoir-faire historique, le groupe GAUSSIN estime avoir démontré sa capacité à intégrer des technologies multiples et à proposer de véritables ruptures entre les technologies traditionnelles et celles innovantes.

Pour renforcer sa capacité d'innovation, le groupe GAUSSIN a noué un accord de partenariat en 2012 avec le CEA afin de développer les nouveaux systèmes de motorisation POWER PACKS FULL ELEC et HYDROGEN.

Or, après la réalisation des études de recherche et développement de ce programme, la livraison par le CEA des équipements associés a pris du retard, ce qui nécessitait une évolution du contrat conclu en 2012.

Le Groupe GAUSSIN et le CEA sont parvenus à un accord permettant de finaliser le marché passé en 2012. Le CEA s'engage à livrer les prototypes de powerpacks électriques et le laboratoire de réalisation et de tests fonctionnels pour les batteries ainsi que, sur demande de BATTERIE MOBILE, le prototype de powerpack piles à combustible et une station de recharge hydrogène.

Cet accord définit aussi les modalités de transfert de propriété intellectuelle ainsi que l'accès à la chaîne de montage du CEA pour la fabrication par BATTERIE MOBILE des premiers powerpacks électriques, sur la base d'une convention d'hébergement payante.

La vente des powerpacks électriques par BATTERIE MOBILE est donc décalée de quelque mois.

Le paragraphe traitant de l'activité en matière de R&D complète l'information mentionnée ci-dessus.

## VIII. CONSEQUENCES SOCIALES DE L'ACTIVITE DU GROUPE

L'effectif salarié moyen du groupe pris dans le sens des sociétés consolidées suivant la méthode de l'intégration globale ressort à 65 personnes au 31 décembre 2016.

## IX. ACTIVITES DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société GAUSSIN SA a cédé l'ensemble des brevets qu'elle détenait à sa filiale EVENT, dédiée à la recherche-développement (R&D). EVENT poursuit sa politique de dépôt de brevets et marques afin de protéger les intérêts du groupe en matière de propriété industrielle.

La création de la société BATTERIE MOBILE au premier semestre 2012, filiale à 49% d'EVENT, dont l'objet social porte sur la recherche-développement et la réalisation de moteurs électriques ou hybrides pour véhicules lourds, reposant sur les techniques des batteries ou de la pile à combustible en collaboration avec le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA), a élargi l'activité de R&D du groupe GAUSSIN.  
La poursuite de la R&D est une priorité pour le groupe GAUSSIN.

La création de la société PORT AUTOMATION SYSTEMS, filiale à 60% de GAUSSIN, dont l'objet social est le développement de solutions automatisées adaptées aux produits GAUSSIN a permis d'élargir l'activité de recherche et développement du groupe.

## X. EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRÊTE DES COMPTES ANNUELS

La 4<sup>ème</sup> et dernière tranche de 2 M€ de l'emprunt obligataire d'un montant de 10 M€ souscrit par Atlas Capital Markets (ACm) et Atlas Alpha Yield Fund a été totalement convertie. Les 10 000 obligations souscrites en quatre tranches ont été converties en un total de 26 079 232 actions.

Dans le cadre du projet VASCO, qui vise à développer un véhicule autonome sans infrastructure au sol, GAUSSIN SA a encaissé en mars 2017, le deuxième versement de l'aide accordée par le Commissariat Générale à l'investissement, d'un montant de 2,3 M€ dont 2,2 M€ en avance remboursable et 0,1 M€ à titre de subvention ;

En février 2017, GAUSSIN a expédié à EDF l'Automotive Container Mover (ACM) en U 25 tonnes destiné au transport de containers à la centrale nucléaire de Cattenom.

Concernant le risque fiscal sur les sociétés EVENT et GAUSSIN, le 21 mars 2017, le Tribunal Administratif de Besançon a décidé de décharger la société GAUSSIN des cotisations supplémentaires d'impôt sur les sociétés auxquelles elle a été assujettie au titre des années 2009 et 2010 et il est fait droit à sa demande de restitution de la somme de 92.659 euros, au titre du crédit d'impôt recherche de l'année 2011. De plus, l'Etat versera une somme de 2.000 euros à la société GAUSSIN en application de l'article L.761-1 du code de justice administrative.

GAUSSIN SA a achevé la production sur son site d'HERICOURT (Haute Saône) des 15 premiers POWER PACK FULL ELEC suite à la mise en route de la ligne de fabrication à l'automne 2016.

Les 4 premiers POWER PACK FULL ELEC fabriqués à HERICOURT ont été livrés à P.S.A International, l'opérateur du port de Sines au Portugal. Ils sont entrés en phase de test le 01/03/17.

Le 6 POWER PACK FULL ELEC suivant sont destinés à l'équipement des 5 premiers des 75 ATT commandés par CES CONTAINER HANDLING en Allemagne. Ils sont actuellement en rodage sur le site d'Héricourt avant la livraison des 5 ATT t 6 POWER PACK au cours du mois d'avril 2017. Les 5 ATT sont les premiers des 75 ATT commandés par CES et dont la livraison d'étales jusqu'en 2021. Les POWER PACK sont loués pour 5 ans par Leaderlease, filiale du GROUPE GAUSSIN.

Enfin 5 POWER PACK FULL ELEC sont destinés au projet VASCO (« véhicule Automatisé Supervisé pour Conteneurs »).

Le Conseil d'Administration du 6 février 2017 a décidé le principe d'une indemnité de non-concurrence au profit de Monsieur Christophe Gaussin dont le versement est subordonné à un engagement de non-



concurrence auquel sera tenu Christophe Gaussin à l'issue de ses fonctions de Président-Directeur Général de la société Gaussin SA. Cet engagement courra pour une durée de 24 mois à compter de la cessation de ses fonctions et aura pour objet d'interdire à Christophe Gaussin l'exercice d'une activité professionnelle concurrente à la société Gaussin SA. Le montant de l'indemnité de départ s'élève à 24 mois de rémunération (fixe + primes). Le conseil d'administration peut choisir de renoncer à l'application de l'engagement de non-concurrence pour ne pas avoir à payer l'indemnité. Le Conseil d'Administration a décidé la mise en œuvre de cette indemnité dans l'intérêt stratégique pour la société Gaussin SA puisqu'elle empêche Christophe Gaussin, descendant de la famille fondatrice de la société et portant le nom patronymique, de reprendre une activité professionnelle concurrente dans un délai de 24 mois suivant la cessation de ses fonctions.

Hormis les informations portées dans le présent rapport, il n'existe pas d'autres événements postérieurs significatifs.

## XI. AUTRES INFORMATIONS

### 1. Existence d'un plan de stock-options – Participation des salariés

Conformément aux articles L. 225-184 du Code de commerce, il est précisé qu'il n'existe aucun plan de stock-options. Cependant, il est précisé que le plan d'attribution d'actions gratuites portant sur 612.000 actions GAUSSIN SA, attribuées par le conseil d'administration du 11 juillet 2014 (sur délégation de l'AGM du 30/09/2013) avait conditionné ladite attribution à la réalisation de seuils EBITDA et résultat net consolidés qui n'ont pas été atteints.

Pour mémoire, un plan d'attribution d'actions gratuites avait été mis en place en 2012 au profit des salariés et mandataires sociaux ; après la période d'acquisition, 274.092 actions ont été attribuées.

### 2. Conséquences environnementales de l'activité de la Société

L'activité de la société ne présente aucun impact au niveau environnemental.

### 3. Détention du capital social

La participation de Christophe GAUSSIN, président Directeur Général de la société GAUSSIN SA, au capital de la société est inférieure au seuil des 5% au 31 décembre 2015.

### 4. Opérations sur les titres du dirigeant

Il n'y a pas eu d'opération sur les titres du dirigeant

### 5. Information sur les zones géographiques et sous-secteurs opérationnels sensibles dans la communication des résultats au marché

Pour l'arrêté annuel du 31 décembre 2016, cette information est jugée non significative compte tenu du montant du chiffre d'affaires réalisé.

## XII. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX

Sur l'exercice 2016, le chiffre d'affaires s'élève à 6.664 K€ par rapport à 9.508 K€ pour 2015. Le chiffre d'affaires 2016 intègre des ventes de pièces aux sociétés du groupe pour un montant total de 519 K€.

Le résultat net est déficitaire de – 11.057 K€ par rapport à une perte de –11 449 K€ en 2015.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à l'exercice précédent. Les conventions générales comptables ont été appliquées notamment celle relative à la continuité d'exploitation. Nous renvoyons au point VI du rapport de gestion consolidé car le critère de la continuité d'exploitation doit s'apprécier de la même manière pour les comptes sociaux.

**Examen du bilan :**

Le bilan 2016 comparé à 2015 se présente ainsi :

## COMPTES SOCIAUX

<b>BILAN - ACTIF</b>	31 décembre 2016			31-déc.-15
	brut	amortissements et provisions	net	net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
. Concessions brevets et droits similaires	2 486 771	774 013	1 712 758	41 051
. Fonds de commerce	610		610	610
. Immobilisations incorporelles en cours	624 249		624 249	0
<b>Immobilisations corporelles</b>				
. Matériel et outillage	2 839 019	534 542	2 304 477	70 605
. Installations agencements et installations	173 426	135 396	38 030	-341 518
. Matériel de transport	1 978	636	1 342	178
. Matériel informatique	85 220	71 290	13 930	83 822
. Matériel de démonstration salons	922 812	217 275	705 537	339 028
. Matériel et mobilier bureau	293 411	187 248	106 163	293 411
. Immobilisations corporelles en cours	403 404		403 404	0
<b>Immobilisations financières</b>				
. Titres de participations	21 968 919		21 968 919	21 968 919
. Autres titres immobilisés	1 250		1 250	1 250
. Prêts	420 000		420 000	400 000
. Autres immobilisations financières	193 350	5 336	188 014	226 873
<b>Total des immobilisations</b>	<b>30 414 419</b>	<b>1 925 736</b>	<b>28 488 683</b>	<b>23 084 229</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours de production</b>				
. Stocks matières premières	3 623 596	610 722	3 012 874	3 429 097
. Travaux en-cours de production de biens	906 472		906 472	1 160 117
. Stocks intermédiaires et finis	2 366 220	168 978	2 197 242	826 338
. Stocks marchandises			0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	318 926		318 926	427 733
<b>Créances</b>				
. Clients et comptes rattachés	5 058 689	494 655	4 564 034	23 075 674
. Autres créances	19 456 640		19 456 640	9 172 080
<b>Divers</b>				
. Valeurs mobilières de placement	169 843	29 806	140 037	107 303
. Disponibilités	185 161		185 161	340 069
. Charges constatées d'avance	81 908		81 908	84 823
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>32 167 455</b>	<b>1 304 161</b>	<b>30 863 295</b>	<b>38 623 234</b>
. Frais d'émission d'emprunts à étaler	803 529		803 529	930 497
. Ecart de conversion actif	26 474		26 474	142 998
<b>Total des comptes de régularisation</b>	<b>830 003</b>	<b>0</b>	<b>830 003</b>	<b>1 073 495</b>
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>63 411 877</b>	<b>3 229 896</b>	<b>60 181 981</b>	<b>62 780 958</b>

### → actif immobilisé

Au cours de l'exercice 2016, la société a acquis 2.736 K€ d'immobilisations incorporelles, dont 2.100 K€ au titre d'une licence accordée par BATTERIE MOBILE et 3.638 K€ d'immobilisations corporelles.

Les immobilisations financières ont augmentées de 26 K€.

### → actif circulant

L'actif circulant s'élève à 32.167 K€ au 31 décembre 2016 alors qu'il s'élevait à 38.623 K€ au 31 décembre 2015.

Les principales variations concernent les postes suivants :

Au 31 décembre 2016, les stocks de produits finis correspondent à 2 Automoteur, 1 ATM, 2 châssis-cabine ATT, 4 Power-Packs.

La provision pour dépréciation des matières premières et des produits finis ramène la valeur des stocks à sa valeur probable de réalisation.

Le poste clients et comptes rattachés s'élève à 5.059 K€ au 31 décembre 2016. Il se compose notamment de 1.252 K€ de créances intra groupe et de 3.807 K€ de créances clients.

Le poste « Autres créances » s'élève à 19.457 K€ au 31 décembre 2016. Il comprend principalement 5.869 K€ d'avance de trésorerie accordées aux filiales du groupe et 1.400 K€ de TVA à récupérer.

Les disponibilités s'élèvent à 325 K€ au 31 décembre 2016 contre 447 K€ au 31 décembre 2015.

<b>BILAN - PASSIF (avant répartition)</b>	<b>31-déc.-16</b>	<b>31-déc.-15</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	9 051 123	21 938 593
Prime d'émission	34 191 143	37 641 251
Bons de souscription d'actions		
Réserve légale	93 495	93 495
Autres réserves	41 317	41 317
Report à nouveau	-11 449 074	-29 790 181
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-11 057 008</b>	<b>-11 449 074</b>
Subvention d'investissement	80 000	
Provisions réglementées	204 840	204 840
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>21 155 835</b>	<b>18 680 241</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>315 000</b>	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	2 418 251	265 605
Provisions pour charges		
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>2 418 251</b>	<b>265 605</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 650 602	13 700 512
Dettes financières diverses	1 354 414	957 247
Avances clients et comptes rattachés	5 914 267	6 323 629
Fournisseurs et comptes rattachés	9 574 868	8 382 517
Dettes fiscales et sociales	1 991 405	2 922 375
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 584 707	303 223
Autres dettes	80 000	80 000
Produits constatés d'avance	118 512	10 098 612
<b>Total des dettes</b>	<b>36 268 775</b>	<b>42 768 115</b>
<b>Ecart de conversion passif</b>	<b>24 120</b>	<b>1 066 997</b>
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>60 181 982</b>	<b>62 780 958</b>

→ **passif – capitaux propres**

Le montant cumulé des capitaux propres s'élève à 21.156 K€ au 31 décembre 2016 par rapport à 18.680 K€ au 31 décembre 2015. Cette variation traduit d'une part la perte nette de l'exercice d'un montant de – 11.057 K€.

L'actionnariat se présente comme suit au 31/12/2016 :

<b>ACTIONNAIRES IDENTIFIES</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>% de capital</b>
Christophe GAUSSIN (1) (2)	738 055	1,63%
Volker BERL (1)	1 405 700	3,11%
Martial PERNICENI	34 000	0,08%
Damien PERSONENI	1	0,00%
<i>Sous-total membres du Conseil d'administration</i>	<i>2 177 756</i>	<i>4,81%</i>
Actionnaires au porteur	42 404 325	93,70%
Autres actionnaires nominatifs	389 340	0,86%
Auto détention (3)	52 193	0,12%
Personnel - attributions actions gratuites (4)	232 000	0,51%
<b>TOTAUX</b>	<b>45 255 614</b>	<b>100,00%</b>

- (1) Les titres créés lors de l'augmentation de capital réalisée le 21 mai 2012 font l'objet d'un engagement de conservation.
- (2) Les titres détenus par Christophe GAUSSIN sont partiellement nantis.
- (3) Détention par un contrat de liquidité de 52 193 actions.
- (4) Les 232.000 actions gratuites correspondent aux actions attribuées aux salariés, après la période d'acquisition.

#### **Bons de souscription d'actions remboursables - BSAR**

La société a, le 27 novembre 2013, sur autorisation du Conseil d'Administration du 29 octobre 2013 procédé à l'émission de 4.035.097 BSAR au prix d'émission de 0,15 €. Cette émission a donc représenté un apport en capitaux propres de 605.264 €.

- Nombre de BSAR restant à exercer au 31 décembre 2016: 3 177 783 BSAR
- Prix de souscription du BSAR: 0.15 €
- Date d'expiration des BSAR : 29 novembre 2020
- Prix de souscription de l'action : 1.35 €
- Modalités d'exercice : 1 action pour 1 BSAR

#### **Bons de souscription d'actions - BSA**

Le 15/06/16, GAUSSIN SA a procédé à l'émission de 29 438 593 BSA attribués gratuitement. L'attribution gratuite des bons a été effective à compter du 29/06/16.

Les caractéristiques principales de ces BSA sont les suivantes :

- Nombre de BSA restant à exercer au 31/12/2016 : 29 359 761
- Prix de souscription du BSA : 0 €
- Date d'expiration des BSA : 31/12/18 inclus
- Parité d'exercice des BSA : 8 BSA donneront le droit de souscrire à 1 action de la société GAUSSIN SA de 0,20 €.
- Prix de souscription de l'action : 1,35 € par action

#### **Obligations convertible en action avec bons de souscription d'actions (OCABSA) pour 10 M€ au taux de 1% annuel.**

Afin de conforter les finances du Groupe et de financier le carnet de commandes, la société GAUSSIN a signé, le 13/07/16, avec Atlas Alpha Yield Fund et Atlas Capital Markets un contrat pour deux émissions réservées, à parts égales, d'un montant total de 10 000 000 € pour 10 000 obligations convertibles en actions auxquelles sont attachés 5 000 000 bons de souscription d'actions immédiatement détachables.

Le calendrier d'émission des OCABSA est le suivant :

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Souscripteur :	ACM	ACM	AAYF	AAYF
Date de versement	03/08/2016	27/09/2016	17/11/2016	12/01/2017
Montant (€) :	3.000.000	2.000.000	3.000.000	2.000.000
Nombre d'obligations (OC) :	3.000	2.000	3.000	2.000
Nominal de l'obligation (€) :	1.000	1.000	1.000	1.000
Nombre de BSA-2016NC attachés	1.500.000	1.000.000	1.500.000	1.000.000

Les OC sont convertibles, totalement ou partiellement, à tout moment et les actions nouvelles de la société sont libérées par voie de compensation de la créance obligataire. Le prix de conversion des OC est égal à 92% du prix moyen pondéré des actions de la société (VWAP tel que publié par Bloomberg) le moins élevé constaté sur la période de 20 jours de bourse ayant précédé la réception, par la société, d'un bulletin de conversion des OC signé par l'investisseur. Les OC portent intérêt à 1% capitalisés et payables à l'échéance.

#### **Caractéristiques principales des BSA-2016NC :**

- Nombre de BSA-2016 NC restant à exercer au 31/12/2016 : 4 000 000
- Date d'expiration des BSA-2016 NC : 5 ans à compter de la date anniversaire de leur souscription
- Parité d'exercice des BSA-2016NC : 1 BSA-2016NC donnera le droit de souscrire à 1 action de la société GAUSSIN SA de 0,20 euro.
- Prix de souscription de l'action : 1,35 € par action

Au 31/12/16, l'intégralité des obligations des tranches 1 et 2 et 2 050 obligations de la tranche 3 ont été converties. La conversion de ces 7 050 obligations convertibles en 15 807 058 actions GAUSSIN a généré une augmentation de capital de 3,1 M€.

#### → **passif – provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2016 à 2.418K€ par rapport à 266 K€ au 31 décembre 2015. Ces provisions comprennent une provision pour couvrir des risques d'exploitation à hauteur de 966 K€, 70 K€ pour couvrir des garanties sur les contrats, 1 356 K€ pour couvrir les pertes futures sur un commande en cours et 26 K€ pour couvrir d'éventuelles pertes de change.

#### → **passif – dettes**

Ce poste s'élève à 36.269 K€ au 31 décembre 2016 par rapport à 42.768 K€ au 31 décembre 2015. Ce poste comprend :

- Le poste « Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit » concerne principalement l'emprunt consenti en 2014 par Commerzbank de 13.000 K€ augmenté de 693 K€ d'intérêts courus non échus.
- Les emprunts et dettes financières divers correspondent aux avances consenties par les filiales du groupe à la société GAUSSIN.
- Les avances et acomptes reçus intègrent notamment l'avance consentie par la société MONTE MALO de 5.039 KE pour l'acquisition de 20 Power-packs et de 5 chargeurs.
- Les dettes fournisseurs de 9.575K€ comprennent 6.936 K€ de dettes intra groupe.
- Les dettes fiscales et sociales de 1.991 K€ intègrent 169 K€ de TVA à payer.
- Les dettes sur immobilisations de 2.584K€
- Les autres dettes de 80 K€ correspondent à des jetons de présence à payer.
- Les produits constatés d'avance de 119 K€

## Examen du Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31-déc.-16	31-déc.-15
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises	373 675	593 777
Production vendue de biens	6 179 921	7 806 682
Production vendue de services	109 948	1 107 529
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>6 663 544</b>	<b>9 507 988</b>
Production stockée - variation des travaux en cours	1 162 407	293 973
Production immobilisée	1 328 935	
Subventions d'exploitation		
Transferts de charges	435 819	258 896
Reprises sur provisions d'exploitation	222 600	361 503
Autres produits	33 364	241
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>9 846 668</b>	<b>10 422 601</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	195 495	170 180
Variation des stocks de marchandises	0	0
Achats matières premières et autres approvisionnements	3 126 266	7 748 557
Variation des stocks matières premières	95 784	-2 076 412
Autres achats et charges externes	7 981 979	9 825 379
<b>Total charges externes</b>	<b>11 399 524</b>	<b>15 667 704</b>
<b>Total Impôts et taxes</b>	<b>117 138</b>	<b>73 527</b>
Salaires et traitements	3 249 538	2 671 247
Charges sociales	1 308 939	1 049 533
<b>Total charges de personnel</b>	<b>4 558 477</b>	<b>3 720 780</b>
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 124 647	327 996
Dotations aux provisions sur actif circulant	541 357	230 862
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 612 511	102 600
<b>Total Dotations d'exploitation</b>	<b>3 278 515</b>	<b>661 458</b>
Autres charges	1 049 565	760 326
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>20 403 220</b>	<b>20 883 795</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION - E.B.I.T.</b>	<b>-10 556 551</b>	<b>-10 461 195</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers des participations	233 485	140 211
Autres intérêts et produits assimilés	20 061	16 319
Reprises sur provisions et transferts de charges financiers	116 531	
Différences positives de change	1 095 539	372 703
Produits nets cessions valeurs mobilières de placement		43
<b>Total des produits financiers</b>	<b>1 465 616</b>	<b>529 276</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations pour dépréciations financières	29 806	74 536
Intérêts et charges assimilées	1 061 015	1 086 575
Différences négatives de change	216 135	400 449
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	0	0
<b>Total des charges financières</b>	<b>1 306 956</b>	<b>1 561 560</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>158 660</b>	<b>-1 032 284</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (RCAI)</b>	<b>-10 397 891</b>	<b>-11 493 479</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	33 964	851 292
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	1 978 468
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>33 964</b>	<b>2 829 760</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	34 587	101 520
Sur opérations en capital	53 701	2 683 513
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	759 266	322
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>847 554</b>	<b>2 785 355</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-813 590</b>	<b>44 405</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOT - E.B.T.</b>	<b>-11 211 481</b>	<b>-11 449 074</b>
<b>IMPOT SUR LES SOCIETES ET CONTRIBUTION SUR I.S.</b>	<b>-154 474</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT NET DISTRIBUABLE</b>	<b>-11 057 008</b>	<b>-11 449 074</b>

→ **chiffre d'affaires et produits d'exploitation**

Sur l'exercice 2016, le chiffre d'affaires s'élève à 6.664 K€ par rapport à 9.508 K€ pour 2015. Le chiffre d'affaires 2016 intègre la vente de 4 automoteurs, 6 remorques, de 6 Terminals trailers, de 11 Docking Station et de 1 Power-Packs.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 9.847K€ contre 10.423 K€ au titre de l'exercice précédent.

Les reprises de provision et transfert de charges de 658 K€ correspondent à :

- 223 K€ au titre des reprises de provisions
- 436 K€ à des transferts de charges, dont 330 K€ correspondant à la refacturation des managements fees aux sociétés du groupe.

→ **charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation s'élèvent à 20.403 K€ en 2016 contre 20.884K€ en 2015 et comprennent les « autres achats et charges externes » à hauteur de 7 981 K€.

<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>Ecart</b>
Achats d'études	693	818	<b>-125</b>
Sous-traitance services	1 616	886	<b>730</b>
Energie	44	38	<b>6</b>
Petits matériels	87	177	<b>-90</b>
Sous-traitance générale	30	133	<b>-103</b>
Locations immobilières	676	619	<b>57</b>
Locations mobilières	412	337	<b>75</b>
Entretien et réparations	97	127	<b>-30</b>
Prime d'assurance	177	83	<b>94</b>
Etudes et documentations	23	416	<b>-393</b>
Personnel extérieur	1 080	2 373	<b>-1 293</b>
Commissions versées		54	<b>-54</b>
Honoraires avocats	438	412	<b>26</b>
Honoraires CAC et comptables	213	347	<b>-134</b>
Honoraires liés à Alternext	183	720	<b>-537</b>
Honoraires divers	480	278	<b>202</b>
Publicité	515	567	<b>-52</b>
Transport	188	339	<b>-151</b>
Déplacements, missions et réceptions	730	816	<b>-86</b>
Frais postaux et Télécommunication	120	147	<b>-27</b>
services bancaires	161	131	<b>30</b>
Cotisations	18	4	<b>14</b>
<b>Sous-total Charges externes</b>	<b>7 981</b>	<b>9 826</b>	<b>-1 845</b>

En 2016, le personnel extérieur comprend les managements fees payés à la société DOCK IT pour 839KE, contre 1.876 KE en 2015.

→ **résultat d'exploitation**

En conséquence, le résultat d'exploitation de 2016 est une perte de – 10.556 K€ par rapport à une perte de – 10.461 K€ en 2015.



→ **résultat financier**

Le résultat financier affiche un bénéfice de 159 K€ en 2016 contre une perte de – 1.032 K€ en 2015. Ce résultat est intégré les intérêts sur l'emprunt pour 1.040 KE.

→ **Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel de 2016 est déficitaire de - 814 K€ contre un bénéfice de 44 K€ en 2015

### XIII. AUTRES INFORMATIONS

#### 1. 1. Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société

L'activité de la société ne présente aucun impact au niveau environnemental.  
L'effectif moyen est passé de 46 salariés au 31 décembre 2015 à 56 salariés au 31 décembre 2016.

#### 2. . Dépenses non déductibles fiscalement au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que le montant des dépenses non déductibles des bénéficiaires assujettis à l'impôt sur les sociétés au titre de l'article 39-4 du code général des impôts intervenues au cours de l'exercice se sont élevées à 14.223 € et correspondent à la part non déductible de la location de véhicules étant précisé que le montant de ces charges vient en déduction du déficit fiscal reportable. L'impact théorique sur l'impôt sur les sociétés au taux de 33,33 % est de 4.741 €.

#### 3. Conventions réglementées

Il vous sera demandé de vous prononcer sur les conventions réglementées intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 au vu du rapport spécial du commissaire aux comptes établi conformément à l'article L.225-38 du code de commerce.

Il est par ailleurs précisé que les conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution a été poursuivie au cours de l'exercice 2016, seront abordées ci-après.

Ces conventions portent notamment sur des opérations intervenues directement ou par personne interposée entre la société, son directeur général, l'un de ses administrateurs, l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, et celles intervenues entre la société et une entreprise dont le directeur général, l'un des administrateurs est propriétaire, gérant, administrateur ou de façon générale dirigeant de cette entreprise.

#### *i. Convention autorisée par les Conseils d'administration en dates des 8 février et 21 décembre 2008 portant sur les redevances sur brevets*

→ *Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé*

→ *Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN*

*La société GAUSSIN SA a cédé les brevets qu'elle détenait à sa filiale EVENT suivant acte de cession en date du 2 février 2009 avec date de prise d'effet fixée au 31 décembre 2008. Il a été conclu le même jour, soit le 2 février 2009, un contrat de licence fixant une échelle de rémunération au bénéfice de la société EVENT, basée sur le chiffre d'affaires réalisé par la société GAUSSIN SA. Le chiffre d'affaires retenu s'entend de celui réalisé par la production d'engins, véhicules et en général tous équipements, services, cessions de licences de sous-traitance, dont la technologie se rapporte aux brevets acquis ou déposés par la société EVENT. Pour l'exercice 2016, le chiffre d'affaires hors taxes retenu pour le calcul de ladite redevance est de 2.797.086 euros. La redevance annuelle 2016 s'élève à 448.000 euros. Cette redevance constitue une charge pour GAUSSIN SA et un produit pour EVENT.*

ii. **Convention autorisée par le Conseil d'administration en date du 24 avril 2012 portant sur un contrat-cadre de recherche-développement et d'optimisation industrielle**

→ **Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

→ **Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN, Monsieur Volker BERL et Monsieur Martial PERNICENI**

La société GAUSSIN SA fabrique et commercialise une gamme de véhicules de manutention portuaire désignée « gamme ATT ». Afin d'adapter cette gamme de véhicules aux demandes spécifiques de ses clients, GAUSSIN SA a conclu en date du 24 avril 2012 un contrat-cadre avec sa filiale EVENT afin que cette dernière réalise sur commande établie par GAUSSIN SA, les études et travaux d'adaptation, consolidation ou finalisation desdits véhicules conformément à la commande reçue de son client par GAUSSIN SA. Le contrat-cadre conclu le 24 avril 2012 fixe l'ensemble des conditions et obligations des commandes d'études et travaux à effectuer. En rémunération de l'exécution des études et travaux précités, EVENT doit percevoir une somme calculée comme suit, pour chacune de ses interventions :

- Base : prix de revient HT majoré d'une marge ne pouvant être inférieure à 25%,
- Commission de 7% pour toute commande complémentaire reçue de son client par GAUSSIN SA pendant l'exécution de la mission d'études et travaux, applicable sur le montant du règlement HT de la commande client.

En 2016, la société EVENT a refacturé 94.867 euros à la société GAUSSIN au titre de cette convention sans aucune majoration de marge.

iii. **Convention autorisée par les Conseils d'administration en dates du 30 juin 2008, 21 décembre 2008, 14 avril 2010 et 29 juin 2010 portant sur les avances de trésorerie entre les sociétés du groupe**

→ **Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

→ **Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN, Monsieur Volker BERL et Monsieur Martial PERNICENI**

Dans sa délibération du 30 juin 2008, le Conseil d'administration a fixé les conditions d'avances de trésorerie et de rémunération de ces avances de trésorerie pouvant intervenir entre les sociétés du groupe. Les avances de trésorerie sont effectuées par mouvements de comptes courants entre les sociétés du groupe. Les intérêts sont déterminés à la clôture de chaque exercice social. Dans sa délibération du 21 décembre 2008, le Conseil d'administration a fixé le taux de rémunération des comptes courants au taux maximum admis en déduction par l'administration fiscale. Dans sa délibération du 14 avril 2010, le Conseil d'administration a autorisé la société GAUSSIN à conclure une convention de «cash-pool» avec un établissement bancaire afin de niveler la trésorerie générée par les avances en comptes courants des sociétés EVENT et LEADERLEASE. Dans sa délibération du 29 juin 2010, le Conseil d'administration a étendu l'autorisation relative à la convention de «cash-pool» à l'ensemble des filiales et sous-filiales existantes et futures du groupe GAUSSIN. Les avances de trésorerie sont réalisées soit par virements directs entre les sociétés du groupe, soit lors du nivellement automatique quotidien des soldes de trésorerie au titre du cash-pool. Le taux maximum appliqué pour rémunérer les comptes courants pour l'exercice 2016 est fixé à 2,03 %. Les soldes des mouvements de trésorerie et leurs rémunérations s'établissent comme suit pour l'exercice 2016 :

Soldes des avances de trésorerie en comptes courants (directs et nivellement cash-pool)

en euros	créance - actif	dette - passif
DOCK IT PORT EQUIPMENT	4.541.618	
LEADERLEASE	1.723.206	
EVENT	9.538.111	
BATTERIE MOBILE		1.354.414
SCI HALL 7	419.067	
SCI HALL 8	545.511	
SCI HALL 9 Bis	309.335	
<b>totaux</b>	<b>17.076.848</b>	<b>1.354.414</b>
<b>solde des comptes courants</b>		<b>15.722.434</b>

## Rémunération des avances de trésorerie

en euros	charge financière GAUSSIN	produit financier GAUSSIN
DOCK IT PORT EQUIPEMENT		89.513
LEADERLEASE	498	1.503
EVENT		115.432
BATTERIE MOBILE	11.480	
SCI HALL 7		8.050
SCI HALL 8		12.372
SCI HALL 9 BIS		6.614
<b>totaux</b>	<b>11.978</b>	<b>233.484</b>

### iv. Convention autorisée par le Conseil d'administration en date du 20 mars 2009 portant sur les baux commerciaux

→ *Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé*

→ *Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN, Monsieur Volker BERL et Monsieur Martial PERNICENI*

La société GAUSSIN SA est locataire des locaux industriels définis sous les appellations « hall 7 » et « hall 9bis ». Pour chacun des locaux industriels répondant à la définition ci-dessus mentionnée, il a été établi un bail commercial aux conditions d'usage, comme suit :

Bailleur du Hall 7 : SCI du HALL 7 date d'effet : 1<sup>er</sup> avril 2009  
 Bailleur du Hall 9 bis : SCI du HALL 9bis date d'effet : 1<sup>er</sup> avril 2009

LEADERLEASE est filiale de GAUSSIN à hauteur de : 29,06 %  
 SCI du HALL 7 est filiale de LEADERLEASE à hauteur de : 99,90 %  
 SCI du HALL 9bis est filiale de LEADERLEASE à hauteur de : 99,90 %

Monsieur Christophe GAUSSIN détient à titre personnel une participation dans chacune des 2 SCI mentionnées de 0,10 % du capital social et une participation estimée de 17,03 % du capital social de LEADERLEASE. La traduction chiffrée de la convention relative aux baux commerciaux s'établit comme suit :

bailleur	date d'effet	date de fin	loyer comptabilisé en 2016	refacturation des charges locatives
SCI du HALL 7	1 <sup>er</sup> avril 2009		212.000	20.000
SCI du HALL 9bis	1 <sup>er</sup> avril 2009		184.000	20.000
		<b>totaux</b>	<b>396.000</b>	<b>40.000</b>

Le montant du loyer a fait l'objet d'une réévaluation en 2015.

### v. Facturation de « management fees » par GAUSSIN SA à EVENT, LEADERLEASE et BATTERIE MOBILE

→ *Administrateurs concernés : Monsieur Christophe GAUSSIN, Monsieur Volker BERL et Monsieur Martial PERNICENI*

La société GAUSSIN a assumé la charge de salariés ou de personnels extérieurs remplissant des fonctions administratives ou de direction générale résumées sous le terme « management fees », dont les prestations ont bénéficié aux sociétés GAUSSIN SA, EVENT, BATTERIE MOBILE, LEADERLEASE et ses filiales.

Les coûts identifiés des personnels concernés sont composés des salaires, charges sociales et frais de mission pour les salariés et des facturations de prestations et frais de mission pour les personnels extérieurs. Ces coûts se sont élevés à la somme de 839.215 euros, incluant une quote-part de fonction support de 3%. La fonction support regroupe les coûts de structure nécessaires à l'accomplissement de la fonction du salarié travaillant pour plusieurs sociétés du groupe tels les amortissements des installations et équipements mis à la disposition du salarié, la quote-part des loyers des bureaux, les fournitures diverses, énergie, informatique, entretien, et la quote-part d'impôts et taxes. Les coûts identifiés ont été répartis, pour chaque salarié ou personnel extérieur, au prorata du temps consacré à chaque société du groupe. Les « management fees » sont ainsi répartis comme suit, en euros :

	<b>Montant H.T</b>
EVENT (management fees refacturés)	74.709
GAUSSIN (managements fees conservés en charges)	839.215
LEADERLEASE (management fees refacturés)	82.089
BATTERIE MOBILE (management fees refacturés)	173.432
<b>totaux</b>	<b>1.169.445</b>

**vi. Convention autorisée par le Conseil d'administration en date du 02 décembre 2014 portant sur une mise à disposition d'un terrain.**

→ **Convention autorisée au cours de l'exercice**

→ **Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN, Monsieur Volker BERL et Monsieur Martial PERNICENI**

Dans sa délibération du 02 décembre 2014, le Conseil d'Administration a autorisé la société GAUSSIN à disposer d'un terrain sis «Les GUINNOTTES» appartenant à la SCI LES GRANDS VERGERS moyennant une redevance annuelle forfaitaire de 50 000 euros H.T. à compter du 01 janvier 2015, renouvelable par tacite reconduction et résiliable avec un préavis d'un mois.

**vii. Convention portant sur une mise à disposition d'un terrain par LEADERLEASE.**

→ **Convention non autorisée au cours de l'exercice (oubli)**

→ **Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN, Monsieur Volker BERL et Monsieur Martial PERNICENI**

LEADERLEASE est propriétaire d'un terrain couvert d'une dalle de béton situé sis 11 rue du 47ème Régiment d'Artillerie-70400 HERICOURT et d'une superficie de 21 548 m<sup>2</sup>. La société Gaussin souhaite utiliser le Terrain afin d'effectuer des essais, des démonstrations avec les véhicules qu'il fabrique. LEADERLEASE par convention du 2 décembre 2014 a mis à disposition son terrain à GAUSSIN moyennant une redevance annuelle forfaitaire de 50.000€ H.T. pour une durée d'une année à compter du 01 janvier 2015 et renouvelable par tacite reconduction.

**viii. Convention autorisée par le Conseil d'administration en date du 01 septembre 2014 portant sur un contrat de Services Agreement avec DOCK IT PORT EQUIPMENT PTE LDT.**

→ **Convention approuvée au cours de l'exercice**

→ **Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN**

Dans sa délibération du 01 septembre 2014, le Conseil d'Administration a autorisé la société GAUSSIN à conclure un contrat de service Agreement avec la société DOCK IT PORT EQUIPMENT PTE LDT calculé selon la formule COST +5%. Les échanges entre ces 2 sociétés existent depuis 2010. Afin de régulariser la situation nette de la société DOCK IT, il a été constaté dans les comptes 2016 de la société GAUSSIN SA, au titre de ce contrat, un montant total de 839.399 euros, selon la répartition suivante :

Régularisation service agrement 2015	: - 107.904 euros
Service agrement 2016	: 947.303 euros
Total 2016	: 839.399 euros

**ix. Convention autorisée par le Conseil d'administration en date du 2 octobre 2014 portant sur une concession de licence à la filiale LEADERLEASE.**

→ **Convention autorisée au cours de l'exercice**

→ **Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN, Monsieur Volker BERL et Monsieur Martial PERNICENI**

Dans sa délibération du 2 octobre 2014, le Conseil d'Administration a autorisé la concession d'une Licence exclusive à LEADERLEASE pour la location, la maintenance, et le cas échéant la mise à disposition de personnel, pour l'exploitation de la gamme de véhicules AU et des Power Packs associés ainsi que du véhicule ATM. LEADERLEASE pourra contracter directement avec les clients. Le conseil d'administration a donc considéré qu'il s'agissait d'une bonne stratégie pour le développement de la société. Il pourrait être envisagé une rémunération de type royalties avec le versement d'une licence. Cette convention autorisée au cours de l'exercice 2014 n'a pas encore été conclue.

**x. Convention autorisée par le Conseil d'administration en date du 28 mars 2017 portant sur un contrat de licence avec BATTERIE MOBILE.**

→ **Convention autorisée au cours de l'exercice**

→ **Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN**

Dans sa délibération du 28 mars 2017, le Conseil d'Administration a autorisé la signature d'un contrat, prenant effet rétroactivement, au 01 janvier 2016, dans lequel GAUSSIN s'engage :

- à payer un droit d'entrée de 2.100.000 d'euros à BATTERIE MOBILE et
- à payer des redevances proportionnelles calculées sur le chiffre d'affaires hors taxe réalisé au titre de la vente.

Le montant de la redevance 2016, au titre de ce contrat est de 334.765 euros.

**xi. Convention autorisée par le Conseil d'administration en date du 21 décembre 2016 portant sur la cession des matériels et d'investissements dans le cadre du projet VASCO.**

→ **Convention autorisée au cours de l'exercice**

→ **Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN**

Dans sa délibération du 21 décembre 2016, le Conseil d'Administration a autorisé la vente de matériels et d'investissements :

- 2 AIV pour 888.240 €
- 3 AIV pour 909.132 €
- Table élévatrice pour 81.779 €
- 1 POWER PACK FULL ELEC pour 715.065 €
- Investissements pour 174.575 €
- Location de matériels pour 82.798 euros
- Sous-location du terrain des Guinottes pour 75.000 €

#### 4. Détention du capital social

La participation de Christophe GAUSSIN, président Directeur Général de la société GAUSSIN SA, au capital de la société est inférieure au seuil des 5%.

#### 5. Information sur les zones géographiques et sous-secteurs opérationnels sensibles dans la communication au marché des résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, cette information est jugée non significative compte tenu du montant du chiffre d'affaires réalisé.

#### 6. Solde des dettes fournisseurs à la clôture de l'exercice

En application de l'article D.441-4 du code de commerce, nous vous présentons dans les tableaux suivants la décomposition du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance, aux 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015.

soldes fournisseurs au 31 décembre 2015	En K€	échu	moins 30 jours	30 à 60 jours	plus 60 jours	Factures à recevoir
paiements de la dette fournisseurs	8.383					
évolution par date d'échéance		621	900	1.248	1.036	4.578
% par rapport à la dette totale	100 %	7%	11%	15%	12%	55%

soldes fournisseurs au 31 décembre 2016	En K€	échu	moins 30 jours	30 à 60 jours	plus 60 jours	Factures à recevoir
paiements de la dette fournisseurs	12.160					
évolution par date d'échéance		2.922	34	126	1.215	7.863
% par rapport à la dette totale	100%	24%	0.3%	1.05%	9.99%	64.66%

#### XIV. LISTE DES MANDATAIRES SOCIAUX ET DE LEURS FONCTIONS EXERCEES

##### 1. Monsieur Christophe GAUSSIN

<b>Fonction</b>	<b>Nom Société</b>
Président	SA GAUSSIN SAS EVENT SA LEADERLEASE DOCK IT
Directeur Général	SA GAUSSIN SA LEADERLEASE
Administrateur	SA GAUSSIN SA LEADERLEASE
Gérant	SARL 3C CONSTRUCTION SCI LES ECOLES SCI IMMOBILIERE DU FAUBOURG 54
Représentant permanent	SA LEADERLEASE, gérante de : SCI HALL 7 SCI HALL 8 SCI HALL 9 bis SCI LA CLAICHIERE SCI LES GRANDS VERGERS

##### 2. Monsieur Damien PERSONENI

<b>Fonction</b>	<b>Nom Société</b>
Président	Néant
Administrateur	Gaussin SA
Gérant	Néant
Représentant permanent	Néant

##### 3. Monsieur Volker BERL

<b>Fonction</b>	<b>Nom Société</b>
Président	Néant
Administrateur	Mycell Technologies/OthogenRx/Gaussin SA/Leaderlease SA
Gérant	Mycell Technologies
Représentant permanent	Néant

##### 4. Monsieur Martial PERNICENI

<b>Fonction</b>	<b>Nom Société</b>
Président	Assurance François SA
Administrateur	Leaderlease SA/Gaussin SA
Co-Gérant	
Représentant permanent	

#### XV. OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS

Il n'y a pas eu d'opération sur les titres GAUSSIN des dirigeants au cours de l'année 2016.

XVI. RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

nature des indications	n-4	n-3	n-2	n-1	n
	2012	2013	2014	2015	2016
<b>I. Situation financière en fin d'exercice</b>					
a) capital social (euros)	7 790 641	11 329 789	16 116 875	21 938 593	9 051 123
b) nombre d'actions émises	7 790 641	11 329 789	16 116 875	21 938 593	45 655 214
c) nombre d'obligations convertibles en actions	0			0	0
<b>II. Résultat global des opérations effectives</b>					
<i>les amortissements et provisions sont mentionnés "nets des reprises"</i>					
a) chiffre d'affaires hors taxes (euros)	4 674 377	12 024 719	23 315 430	9 507 988	6 663 544
b) résultats avant impôts, amortissements, provisions et participation (euros)	-7 967 060	-5 814 624	-6 460 170	-13 052 729	-7 328 552
c) résultats avant impôts, amortissements et provisions (euros)	-7 967 060	-5 814 624	-6 460 170	-13 052 729	-7 328 552
g) impôt sur les bénéfices (euros)	0	0	0	0	0
e) participation légale (euros)	0	0	0	0	0
f) résultats après impôts, amortissements, provisions et participation (euros)	-14 801 867	1 765 699	-4 658 831	-11 449 074	-11 057 008
g) montant des bénéfices distribués (euros)	0			0	0
<b>III. Résultat des opérations régulier à une seule action</b>					
a) bénéfices avant impôts, amortissements, provisions et participation (euros)	-1,02	-0,51	-0,40	-0,59	-0,16
b) bénéfices avant impôts, amortissements et provisions (euros)	-1,02	-0,51	-0,40	-0,59	-0,16
c) bénéfices après impôts, amortissements, provisions et participation (euros)	-1,90	0,16	-0,29	-0,52	-0,24
g) dividende versé à chaque action (euros)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>IV. Personnel</b>					
a) nombre de salariés (effectif moyen annuel)	29	37	39	51	50
b) montant de la masse salariale (euros)	1 295 272	1 690 326	2 091 142	2 671 247	3 249 538
c) montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (euros)	718 141	705 876	1 205 804	1 049 533	1 308 939

\*

\* \*

Le présent rapport de gestion relatif aux comptes sociaux de GAUSSIN SA et consolidés du Groupe GAUSSIN au 31 décembre 2016 a été arrêté par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 28 mars 2017.

**Pour le Conseil d'Administration**

\_\_\_\_\_  
Christophe GAUSSIN  
Président

